



**PLAINES:**  
UN ÉTÉ  
NATURE ET  
GOURMAND

P. 2

**TOUS AU 38**  
POUR LA  
RENTRÉE

P. 4

**BALADE INTE-  
RACTIVE DU**  
CENTRE-VILLE:  
RÉNOVATION

P. 12

**LES SENIORS**  
ONT DES  
RENDEZ-VOUS!

P. 13

**PLACE AUX**  
**ENFANTS:**  
APPEL AUX  
CITOYENS

P.16



## LA SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT, AU FIL DE L'EAU

DÉCOUVREZ L'ARTICLE EN PAGE 10



## LE MOT DU BOURGMESTRE

La sécurité sur nos routes est une de nos préoccupations fondamentales. La N 25 traverse notre territoire et a déjà été le théâtre de nombreux accidents. Faut-il l'interdire aux véhicules agricoles ? Nos agriculteurs l'empruntent tous les jours et s'ils devaient ne plus être autorisés à le faire, ils devraient traverser nos villages avec toutes les difficultés de circulation et les détours que cela entraînerait. Notre conseil communal avait déjà adressé une proposition au Ministre de maintenir la circulation des véhicules agricoles mais de limiter la vitesse à 90 km/h.

Malgré cela, le Ministre a pris la décision d'interdire la circulation sur la N25 à tous les véhicules lents à partir du 1er janvier 2020 en attendant que des mesures d'aménagement soient prises, mais nous n'avons pas reçu d'information sur ces mesures d'accompagnement dont il parle.

Les agriculteurs de notre région ont manifesté à plusieurs reprises pour demander au Ministre de retirer cette décision, de poursuivre une concertation et d'envisager des mesures qui garantiraient la circulation des véhicules agricoles et une sécurité optimale pour tous. Le conseil communal, en cette fin de mois d'août, s'est associé aux revendications des agriculteurs et a demandé au Ministre de retirer sa décision, de reprendre la concertation, de limiter la vitesse sur la N25 à 90 km/h et d'opérer des contrôles de vitesse.

Une autre de nos préoccupations concerne bien sûr notre environnement. Nous avons le privilège de vivre dans un environnement de qualité. Au quotidien, nous apprécions notre cadre de vie, les nombreux chemins de promenade, les paysages qui changent en fonction des saisons, ... Nous en sommes conscients et nous savons aussi que nous avons la responsabilité de le préserver. Au fil des pages de ce journal, vous trouverez des articles qui témoignent des actions entreprises par la Ville mais aussi par des associations privées dans le but de protéger notre environnement, en préservant la réserve naturelle, en promouvant nos « cimetières nature » et en protégeant nos ruisseaux. De l'eau, il en sera beaucoup question dans les prochains jours, puisque l'eau est le fil conducteur de la Semaine de l'Environnement qui se déroule du 14 au 22 septembre : l'eau du robinet, les eaux usées, les eaux de la Dyle et des bassins de la Sucrierie, les sujets d'information seront nombreux et aquatiques !

Le mois de septembre est déjà bien entamé, l'été est derrière nous, les activités estivales sont terminées et je remercie tous ceux qui les ont menées à bien, que ce soit à la piscine, à la plaine de vacances, aux apéros sur l'herbe, aux contes, au cinéma et au théâtre en plein air, aux jeux intervillages, ... D'autres activités en tout genre reprennent dans les écoles, au centre culturel, à la bibliothèque et dans les clubs sportifs, c'est le signe de la rentrée !

Je termine ces quelques lignes en vous souhaitant une très bonne rentrée dans toutes vos activités !

Gérard Couronné  
Bourgmestre



Journée à la ferme aux 2 Pôles

## LA PLAINE DE VACANCES, SUCCÈS GARANTI !

Pendant les 7 semaines d'animation proposées cet été, la plaine de vacances organisée avec la collaboration de l'ISBW et du CAPE a accueilli plus 300 enfants.

Les activités tenues bien souvent au grand air, à l'occasion de jeux collectifs qui suscitent mouvements, courses, sauts mais surtout rires et bonne humeur.

Entre les activités dans le potager, dans les bois et à la ferme, épinglons quelques ateliers

gourmands tels les petits déjeuners malins, des smoothies à la fraise et autres goûters festifs !

Je tiens à remercier toute l'équipe pour l'excellent travail accompli au niveau de l'encadrement et des animations débordantes d'entrain.

Pour la coordination: Loïc Brichart, Julines Toparelli (Le CAPE) et Pierre Ollieuz (ISBW)

Pour l'animation: Pauline Simonart, Nell Harcq, Elise Elskens, Coraline Londot,

Cédric Fereyra, Emilie Mambourg, Lola Joris, Magali Tunon Garcia, Camille Heremans, Anne-Sophie Sauvage, Coralie Delaisse, Elodie Choïsez, Bryan Looze, Louis Gubbels, Hugo Colson, Guillaume Lambert, Cloé Girboux, Valery Fievez et Célia Roppe.

Un tout grand merci également à l'équipe d'animateurs de l'ISBW qui ont cocoonés nos tous petits.

## COURSE CYCLISTE SUR LA N237

Le 21 septembre, la course « Primus classic » traversera certains de nos villages entre 15h et 15h30.

La sécurité de la course sera placée sous la vigilance et l'autorité de la Police fédérale. Soyez attentif au circuit emprunté par la caravane et les coureurs !

Ils passeront par les rues suivantes : Route de Lillois, chaussée de Nivelles, rue Joseph Berger, rue de Ways, Grand-Route, avenue des combattants, rue de Noirhat.

Pour votre sécurité, Soyez vigilant !

## DES CLÉS VERS L'EMPLOI

Formation pour cibler un nouvel horizon professionnel  
Depuis 2015, Des Clés Vers l'Emploi accompagne des personnes éloignées de l'emploi dans leurs démarches pour définir un nouvel horizon professionnel.

Comment « Ne pas rester dans l'inconnu et ne plus avoir peur de postuler ? » 300 heures de formation pour permettre aux participants de reprendre confiance en eux et découvrir de nouvelles perspectives afin d'agir sur leur vie et leur avenir.

Modules de formation en insertion socio-professionnelle, communication, législation sociale, actualité, projet de groupe, histoires digitales, informatique et Initiation à la

Vie Sociale. Dynamique de groupe pour ne plus rester seul dans vos démarches, et bénéficier de l'approche positive et énergisante du collectif. Philosophie : Pédagogie émancipatrice, suivis individuels, création d'un projet en commun, animateurs dynamiques et motivés, ambiance conviviale et bienveillante, visites culturelles

Renseignements : Espace 2000, 17 Rue Louis Taburiaux 1470 Genappe Du 17-09-2019 au 19-12-2019. Gratuit, du lundi au vendredi de 9 à 15 heures sauf les mercredis et vendredis de 9 à 12h. Lire et Écrire Brabant wallon - Laurent Servais, Chargé de projet : 0470/95.21.96. Email: laurent.servais@lire-et-ecrire.be

## ÉCOLE DES DEVOIRS

Le premier jour de la rentrée des classes reste un événement !

bonne rentrée scolaire, faite de belles surprises et d'apprentissages fructueux.

Un rendez-vous important pour les enfants et les parents...

Pour les enfants, c'est une suite de grandes découvertes teintées d'appréhension: découverte de leur première école, première classe et première rencontre avec celui ou celle qui va l'accompagner tout au long de l'année scolaire: le maître ou la maîtresse. Au fur et à mesure, l'école va devenir le lieu privilégié où vont se nouer de nouveaux liens, de nouvelles amitiés. Ce 2 septembre, après une pause estivale, le temps est donc venu, pour les enfants, de reprendre le chemin de l'une des 9 écoles de l'entité (tous réseaux d'enseignement confondus). Je souhaite aux enfants, à leurs parents ainsi qu'aux enseignants, une

Ni une étude, ni une garde-rie

L'école des devoirs joue un rôle original dans l'accueil des enfants de 6 à 12 ans, en transition entre l'école et leur milieu de vie, en développant à la fois des activités de soutien scolaire et des activités d'animation.

L'école des devoirs « l'arc-en-ciel », agréée par l'ONE et organisée par la Ville de Genappe, est située à la Maison Galilée - Plaine communale, 2 à Genappe.

Inscriptions : le jeudi 12 septembre de 15h à 18h Plus d'informations ? Contactez Chantal Sablon, Service des Affaires Générales de la Ville - 067/ 79.42.44.



Rue de Ways, 3  
1470 Genappe  
Tél. 067/77.29.33

Contrôle de la vue  
Lentilles de contact  
Appareils auditifs

Travail sérieux et soigné



## COLLÈGE COMMUNAL



**Gérard COURONNÉ**  
Bourgmestre

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h à 18h et le samedi de 10h30 à 12h ou sur rendez-vous: 067/79.42.48 067/79.42.02 - 0475/42.70.17 gerard.couronne@genappe.be

**Attributions:** Etat-civil, Sécurité, Police, Partenariat Locaux de Proximité (PLP), Personnel, Finances et budget, Economie, Coordination dans l'exécution du Plan Stratégique Transversal et de la déclaration de politique générale, GAL (groupe d'action locale), Plan Communal de Développement Rural (PCDR), Information et communication, Cultes, Laïcité, Commune hospitalière



**Stéphanie BURY**  
1<sup>ère</sup> Echevine

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 15h30 à 17h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.06 - 0477/46.72.14 stephanie.bury@genappe.be

**Attributions:** Enseignement, ATL (Accueil extrascolaire), Ecoles des devoirs, Petite enfance, Conseil Communal des enfants, Place aux enfants, PCS (Plan de Cohésion Social), Agriculture, Participation citoyenne et volontariat, Jumelage, Egalité des chances, Santé, Informatique, Transition Numérique et Smart City



**Carine MESSENS**  
2<sup>ème</sup> Echevine

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 16h30 à 19h ou sur rendez-vous: 067/79.42.04 - 0474/97.63.43 carine.messens@genappe.be

**Attributions:** Urbanisme, Aménagement du territoire, Rénovation urbaine, Mobilité



**Hector TUBIERMONT**  
3<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 18h30 à 19h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.03 - 0475/82.05.23 hector.tubiermont@genappe.be

**Attributions:** Sports, Gestion des installations sportives et infrastructures de quartier, Festivité et gestion du matériel, ASBL des salles communales, Seniors, Repair café, Bien-être animal



**Benoît HUTS**  
4<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h30 à 18h30 ou sur rendez-vous: 067/79.42.05 - 0474/79.76.96 benoit.huts@genappe.be

**Attributions:** Mouvements de jeunesse et Maison des jeunes, Plaines de vacances, Été solidaire, Bibliothèques, Tourisme, Commerce, Emploi, Associations patriotiques, Conseil consultatif des aînés et des jeunes, Intergénérationnel, Territoire de mémoire, Petit patrimoine populaire et historique, Environnement et transition environnementale, Gestion des cours d'eau et dossiers inondations, Aménagement et entretien des espaces verts



**Rembert VAN DAMME**  
5<sup>ème</sup> Echevin

**Permanences:** À l'Hôtel de Ville sur rendez-vous: 067/79.42.69 - 0475/26.32.19 rembert.vandamme@genappe.be

**Attributions:** Travaux (voiries et propriétés communales), Régie, Charroi communal, Aménagement et entretien des espaces publics, Propreté, Entretien des Cimetières



**Vincent GIRBOUX**  
Président du CPAS

**Permanences:** Au CPAS, le jeudi de 14h à 16h sur rendez-vous au 067/64.54.50 . À l'Hôtel de Ville, le jeudi de 17h à 18h30: 067/64.54.50 - 0473/88.11.90 vincent.girboux@genappe.be

**Attributions:** Culture, Centre d'expression et de créativité, Académie de Musique, Logement, Transition Énergétique

## DÉCISIONS DU CONSEIL 27/08/19

### Secrétariat communal

- Le conseil communal a modifié son règlement d'ordre intérieur et autorise désormais 3 interpellations citoyennes par séance
- Le conseil a modifié son tableau de préséance pour y faire entrer Mme Gilain, installée en qualité de conseillère communale depuis le mois de juin dernier
- Le conseil a approuvé le rapport de rémunération des mandataires qui reprend le traitement des membres du collège et les jetons de présence des conseillers communaux et personnes désignées par le conseil pour le représenter dans des organismes extérieurs
- Le conseil a pris acte de la reconnaissance de la Maison du Tourisme du Brabant Wallon en qualité d'organisme touristique

### Affaires générales

- Le conseil a désigné les administrateurs de l'ASBL des classes et vacances pédagogiques qui octroie une aide financière pour les séjours pédagogiques pour les élèves de toutes les écoles de l'entité
- Le conseil a fixé le prix des repas proposés dans les écoles communales en fonction du nouveau marché
- Le conseil a pris acte du rapport d'activité de la maison de l'emploi pour l'année 2018
- Le conseil a désigné les citoyens qui seront membres de la commission communale mixte des Seniors
- Le conseil a désigné les citoyens qui seront membres de la commission communale mixte « Santé et bien-être »
- Le conseil a approuvé une motion demandant au Ministre de retirer sa décision d'interdire les tracteurs sur la N25 et rappelant la demande de diminuer la vitesse autorisée sur la N25 à 90 km/h

### Finances

- Le conseil a pris acte de l'approbation par les autorités de tutelle de la 1<sup>ère</sup> modification budgétaire et des comptes de l'exercice 2018
- Le conseil a approuvé une deuxième modification budgétaire
- Le conseil a approuvé le budget 2020 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy qui prévoit des dépenses et recettes à hauteur de 10.411 € et une part communale de 8534 €.

### Travaux

- Le conseil a approuvé un marché de service pour la désignation d'un auteur de projet pour la construction de 2 classes à l'école de Baisy-Thy. Le marché est estimé à 40.000 € TVAC.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la réalisation de trottoirs dans l'entité. Le marché est estimé à 99.958 € TVAC.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la construction de vestiaires et cafétéria pour le FC Genappe. Le marché est estimé à 1.698.000 € TVAC. Des subsides seront sollicités auprès du service Infrasport de la Région wallonne.
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour la finalisation de la voie verte, du chemin Colau Pirette vers le chemin de la Chiffane. Le marché est estimé à 173.500 €
- Le conseil a approuvé un marché de travaux pour des réfections de voirie dans le cadre du plan d'investissement, subsidié à 50 % par la Région wallonne. Le marché est estimé à 460.000 € et concerne la réfection de la rue de la Tourterelle et le chemin de la Biequenée à Houtain-le-Val, la rue du Pont à Ways et la rue Wilquet Werner à Glabais.

### Urbanisme

- Le conseil a approuvé une modification du périmètre proposé pour la nouvelle opération de rénovation urbaine
- Le conseil a approuvé le règlement d'ordre intérieur de la nouvelle CCATM et le montant des jetons de présence
- Le conseil a désigné le président et les membres de la nouvelle CCATM qui entrera en fonction dès l'approbation par le ministre régional



## ACQUISITION D'UN NOUVEAU TRACTEUR POUR LE SERVICE VOIRIE

L'ancien véhicule éprouvait de plus en plus de difficultés à assumer les tâches qui lui étaient dévolues durant toute l'année. De plus, le coût pour le remettre en état était disproportionné par rapport à sa valeur. La nouvelle machine communale, de marque Deutz, convient parfaitement pour les travaux

de fauchage. Elle comprend à l'avant une tondeuse frontale qui permet de faucher une première partie de talus. Le bras de fauche de l'ancien véhicule va être installé à l'arrière du tracteur. Grâce à ces deux dispositifs de tonte, la totalité du talus sera fauchée en un seul passage. Résultat : gain de temps et gain

financier important pour la Ville.

Ce nouvel achat représente un investissement de l'ordre de 146.000 €. Les clés de ce nouvel outil ont été remises à l'Echevin des travaux et aux ouvriers communaux, qui pourront dès à présent l'utiliser.



## SAISONS 2019 - 2020, TOUT UN PROGRAMME



### Saison 2019-2020... tout un programme...

La saison 2019-2020 est lancée ! Et elle vous réserve bien des surprises... Saviez-vous que vous faites de nous de véritables aventuriers culturels ? Saison après saison, nous défrichons de nouveaux concepts pour vous les proposer à la sauce genappienne. Projections en plein air, semaine thématique, ciné-club citoyen, festival des cultures urbaines, apéro dans l'église... Chaque activité est

le reflet de vos envies, de nos partenariats, de cette créativité qui chuchote dans les maisons de Genappe et se déploie vers des dynamiques collectives. C'est d'ailleurs ce qui fait de la ville un lieu hors du commun. Ne dit-on pas de plus en plus qu'il s'en passe des choses à Genappe ? Découvrez la programmation complète sur [www.ccggenappe.be](http://www.ccggenappe.be). Vous désirez recevoir notre newsletter ? Envoyez un message à [melissa@ccgenappe.be](mailto:melissa@ccgenappe.be)



## LA RENTRÉE DU BUG-1

Après un été chargé au rythme effréné, la Maison de jeunes de Genappe sera en fermeture annuelle du 2 au 15 septembre pour ensuite repartir de plus belle avec le lancement de la nouvelle saison !

La cadence habituelle des ateliers (danse, rap, cuisine, jeu de rôle et mini-foot) reprendra son cours et de nombreuses sorties ludiques et culturelles sont déjà en projet. Toutes les dates et horaires seront prochainement disponibles sur nos différents réseaux et di-

rectement à l'accueil du Bug-1. Ce début de saison sera surtout marqué par le commencement des travaux de nos futurs locaux au sein du Carrefour culturel « Le 38 » que nous devrions rejoindre dans les prochains mois et qui nous permettra de développer encore plus nos activités pour la jeunesse genappienne !

**Informations :** 067 49 05 51 – [tristan@bug-1.be](mailto:tristan@bug-1.be) – ou directement à l'accueil au 14, rue de Bruxelles, du mercredi au samedi.



## UN FESTIVAL DES CULTURES URBAINES

Dédié aux amateurs de culture urbaine, le Bitume Festival débarque à Frasnes-Lez-Gosselies ! En continu : skatepark (demos et initiations), foodtrucks, graff, village associatif, stands de sensibilisation pour ton bien-être et celui de la planète... Le temps d'un événement, prend possession de l'espace public ! En présence de DJ Sonar, habitué des grands festivals de Belgique qu'il enflamme à coup de tubes hip-hop brûlants. Gratuit !

**Programme:**  
15h - 17h30 Warm up - DJ SONAR  
17h30 - 18h30 Open stage  
18h30 - 19h30 DJ set par Genap' Zoolu Nation  
19h30 - 20h30 Open Mic  
20h30 - 23h Dj SONAR  
23h - 00h Dj SURPRISE  
Un événement organisé en partenariat avec la Commune de Les Bons Villers. Dans le cadre du GAL Pays des 4 Bras. Avec le soutien des Communes de

Villers-la-Ville et Genappe, de la Région wallonne, la Fédération Wallonie-Bruxelles, de l'Europe : le projet LEADER et le Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales.

**Renseignements :**  
Le Bitume Festival, Le vendredi 27 septembre sur la Place de Frasnes-Lez-Gosselies  
Accès libre.



## ATELIERS ARTISTIQUES POUR TOUS !

Dès le 30 septembre 2019, une nouvelle saison démarre aux Ateliers du Léz'arts qui sera, comme toujours, créative, surprenante et enthousiasmante.

Peinture, dessins, illustration, modèle vivant, sculpture, photo, écriture, image imprimée, stylisme, danse créative... et même quelques surprises en cours d'année! Il y en aura pour tous les âges et toutes les envies.

Le thème de l'année ? MIROIR... Pour voir ce qui s'y refléchet, l'histoire qu'il nous raconte, le reflet qu'il nous renvoie, de

nous-même, de la direction que prend notre la société. A travers l'objet "miroir", chacun sera amené à s'interroger sur la réalité que ce reflet nous montre. Un thème qui ouvre la voie aux questions, réflexions, et explorations créatives.

Programme complet de nos ateliers sur notre site web [www.lesateliersdulezarts.be](http://www.lesateliersdulezarts.be), par téléphone 0488/89.93.78 ou par email [cecgenappe@gmail.com](mailto:cecgenappe@gmail.com)  
Rejoignez-nous ! Il se passe toujours quelque chose aux Ateliers du Léz'arts.

## UN CINÉ-CLUB CITOYEN AU MONTY



Cette saison, la fiction s'invite dans la programmation du Centre culturel ! De septembre 2019 à mai 2020, cinq films seront à découvrir au MONTY, nouvellement équipé pour des séances ciné, grâce à un financement citoyen et participatif. Qu'ils soient récents ou non, ces films ont été choisis pour l'ouverture qu'ils proposent sur le monde, pour les ponts qu'ils créent et les réalités

qu'ils déploient, tantôt sombres, tantôt lumineuses, mais toujours remplies d'humanité. Pensée par un groupe de citoyens impliqués, la programmation vous fera voyager de Molenbeek à Tokyo en passant par Beyrouth jusqu'aux Hautes Terres islandaises.

**Projection « Les Barons » + soirée**  
Pour inaugurer le ciné-club, la première séance sera festive !

Laissez-vous inspirer par des personnages de films célèbres et venez costumés... D'autres surprises animeront la soirée ! Pour être un baron, dans la vie, il faut être le moins actif possible, parce que chaque être humain naît avec un crédit de pas et chaque pas épuise ton crédit. C'est ce qui nous différencie du reste du monde : c'est que nous, les barons, on le sait dès le départ. Le baron le plus ambitieux, c'est moi, Hassan. Mon rêve c'est de faire rire. Mais "blagueur", pour mon père, c'est pas un métier, c'est pas comme chauffeur de bus, un vrai métier, un métier avec des fiches de paie...

En partenariat avec le MONTY. Inauguration du ciné-club - Projection « Les Barons » de Nabil Ben Yadir + fiesta  
Le jeudi 19 novembre 2019 à 20h. 5€

Au MONTY, 58, rue de Charleroi  
Réservation indispensable au Centre Culturel

## Les Petits Matelots

Admission par 10€

Accueil d'enfants de 0 à 3 ans :

Du lundi au vendredi

7h30 à 18h30

Rue de Namur, 15/6

4476 Houtain-le-Val

[asbllespetitsmatelots@outlook.com](mailto:asbllespetitsmatelots@outlook.com)

[www.lespetitsmatelots.sitev.com](http://www.lespetitsmatelots.sitev.com)

0479.62.95.15



**POUR L'INFORMATION  
AU JOUR LE JOUR  
[WWW.GENAPPE.BE](http://WWW.GENAPPE.BE)**



## UN FILM ET UN ATELIER SUR LA TRANSITION

Le 29 septembre, la Fête des Possibles vous donnera l'occasion d'en apprendre plus sur le mouvement mondial des Initiatives de Transition. A 11 heures, pendant que les enfants (dès 4 ans) participeront à un atelier créatif autour de la transition, les parents pourront découvrir « Cultures en transition », un documentaire indépendant et autoproduit par Nils Aguilar.

Ce film témoigne de changements majeurs en cours, alors

que les politiques agricoles peinent à s'adapter aux défis que représentent le changement climatique, le pic pétrolier et les crises à répétition. Réservation indispensable au Centre Culturel

**Renseignements :**  
Projection de « Cultures en transition » de Nils Aguilar et Atelier pour les enfants 38 rue de Bruxelles Carrefour culturel, film gratuit, 3€ pour l'atelier.



## LA FÊTE DES POSSIBLES, 3ÈME ÉDITION !

Le collectif citoyen Genappe en Transition et le Centre culturel, en partenariat avec le GAL, vous invitent à leur 3ème Fête des Possibles, le dimanche 29 septembre dans le Jardin du 38 !

Dans un cadre convivial et familial, vous pourrez y découvrir, à partir de 11h, les initiatives positives de Genappe, le marché des producteurs locaux, ainsi que des activités culturelles (et gratuites) pour toute la famille :

A 11h : Projection du film « Culture en transition » + atelier pour les enfants (voir article)  
De 12h à 15h : Initiation aux

techniques du cirque en partenariat avec l'École de Cirque du Brabant Wallon

A 11h30 : Atelier pain et pizza avec le four communautaire installé dans le Jardin du 38

A 15h : Concert extérieur d'Alek et les Japonaises (voir article)

La Fête des Possibles de Genappe s'inscrit dans un mouvement général des fêtes des Possibles qui ont lieu un peu partout en France et Belgique entre le 14 et le 29 septembre. Elles ont pour objectif de donner un coup de projecteur sur les milliers d'initiatives citoyennes de Transition qui embellissent la société

et construisent un avenir durable et solidaire. Elles abordent des thèmes aussi différents que l'alimentation, l'énergie, l'économie, la santé, l'emploi, la mobilité mais aussi la démocratie et la solidarité.

Les citoyens de Genappe en Transition vous accueilleront avec joie le 29 pour vous en expliquer davantage !

### La Fête des Possibles

Le dimanche 29 septembre 2019, dès 11h dans le Jardin du 38, Carrefour culturel  
info@genappeentransition.be  
info@ccgenappe.be



## UN CONCERT GRATUIT ET DÉJANTÉ !

« Alek et les japonaises » est un duo belgo-japonais joyeusement déjanté qui vous emmènera dans ses rythmes électro pop-exotiques, affublé de tenues à paillettes et de brillants... Le dimanche 29 septembre à 15H, dans le cadre de la Fête des Possibles, venez découvrir le groupe et ses instruments improbables, ses chansons en japonais, en français et en néerlandais et ses chorégraphies très

rythmiques... Sans aucun doute, « Alek et les japonaises » vous feront danser ! Gratuit, sans réservation.

**Renseignements :**  
Concert d'Alek et les japonaises, dans le Jardin du 38, Carrefour culturel, gratuit !  
Une proposition du Centre culturel dans le cadre de la Fête des Possibles  
Sans réservation.



## PREMIÈRE « VRAIE » SAISON POUR LE MONTY

Bien connu des anciens qui l'ont fréquenté quand c'était un cinéma jusque dans les années 70, le MONTY a réouvert ses portes il y a tout juste un an, grâce à la volonté du TOF Théâtre et au soutien notamment de la Province du Brabant wallon, de la Ville de Genappe, de nombreux citoyens bénévoles et du GAL Pays des 4 Bras.

Après une petite année de démarrage, le TOF Théâtre, l'équipe du MONTY et ses nombreux partenaires sont très heureux de présenter leur première programmation partagée !

En tant que lieu artistique, culturel et citoyen, différents organisateurs professionnels, amateurs et citoyens proposent plus de 30 activités entre septembre 2019 et janvier 2020 : Spectacles, cinéma, soirées, ateliers, concerts, il y en aura pour tous les goûts !

La saison commencera en fanfare, avec un mois de septembre bien chargé : soirée d'info sur les coopératives le mardi 10/09, soirée jeux de société le vendredi 13/09, grande porte ouverte et soirée festive

pour le 1<sup>ère</sup> anniversaire du MONTY le samedi 14/09, lancement du ciné-club citoyen le jeudi 19/09, spectacle pour les 50 ans du Théâtre de la Lorgnette, soirée-cabaret contes le 28/09...

Soirée portes ouvertes du MONTY : le samedi 14 septembre à partir de 18H

A l'occasion de son 1er anniversaire, le MONTY ouvrira ses portes à tous, l'occasion de découvrir les différents espaces (théâtre, bar, co-working, cinéma...), son fonctionnement et sa première programmation artistique et citoyenne. Venez rencontrer les Amis du MONTY, boire et danser !

Découvrez tout le programme sur le site [www.lemonty.be](http://www.lemonty.be), consultez l'agenda communal ou passez nous rendre visite !

Le MONTY - 58 rue de Charleroi - 1470 Genappe - 0492 85 70 72 [www.lemonty.be](http://www.lemonty.be)

### Cabaret de contes pour adultes

Dans le cadre du Festival Histoires d'êtres vivants en Brabant wallon organisé par La Maison du Conte et de la Littérature, le MONTY à Genappe accueillera l'une des 7 escales de contes pour adultes. Un cabaret d'histoires à vivre

et à emporter avec soi. Contes, chants, slam et poésie, des voix d'aujourd'hui qui donnent envie de prendre le temps d'écouter et de traverser les possibles. Venez partager ce moment avec nous !

Présentation poétique par Pierre Decuyper, mise en musique par Arnaud Bourgis. Avec : Elodie Mora, Hélène Désirant, Stéphanie Witta, Odile Burley, Marie Thys (Musique & conte), Julie Gaudier (Chant), Jérémie Tholomé (slam).

Une soirée organisée en collaboration avec le Centre culturel de Braine-l'Alleud et Le Monty et la Maison du Conte et de la Littérature.

Le Samedi 28 septembre à 20h, ouverture des portes dès 19h30.

Au Monty, Rue de Charleroi, 58 - 1470 Genappe  
PAF : Sur place 12€ - habitants de Genappe, étudiants, seniors, demandeurs d'emploi 10€ - 1,25 € article 27. [reservations@conteetlitterature.be](mailto:reservations@conteetlitterature.be) ou 010/81 41 47 [www.conteetlitterature.be](http://www.conteetlitterature.be).



## LES CHOSES CHOUETTES

MAGASIN DE JOUETS

Rue de Bruxelles 60/3 à 1470 Genappe  
Tel - 067/49.19.72  
@ [sabine@magasindejouets.be](mailto:sabine@magasindejouets.be)  
[www.magasindejouets.be](http://www.magasindejouets.be)  
f Les Choses chouettes de Genappe  
Ouvert du ma au sa de 10h à 18h00





Et si on allait à la ferme ?

## Ferme de la Vallée

Envies d'expériences à vivre en famille, entre amis  
ou avec ta classe pour découvrir le milieu rural et l'agriculture ?

JOURNÉES SCOLAIRES
ANNIVERSAIRES
STAGES

0475/35.14.25 | [WWW.FERMEDELAVALLEE.BE](http://WWW.FERMEDELAVALLEE.BE) | VIEUX-GENAPPE



## LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE GENAPPE OUVRE LES PORTES DU « RELAIS DU VISITEUR »



Nous en parlions depuis un moment, c'est désormais chose faite ! Dans le cadre de la fiche projet « tourisme » du GAL du Pays des Quatre-Bras, le Syndicat d'initiative de Genappe a récemment développé une nouvelle structure d'accueil dénommée « Le Relais du Visiteur ».

Afin d'annoncer et célébrer l'ouverture du Relais du Visiteur, un grand événement de lancement a été organisé le dimanche 30 juin 2019 au «38» rue de Bruxelles à 1470 Genappe. Un brunch de produits locaux, une exposition photo, une balade napoléonienne, un atelier de sérigraphie, la présentation

d'un large comptoir de produits locaux ainsi qu'un tas d'animations pour petits et grands ont agrémenté cette belle journée ! La nouveauté, c'est surtout l'accroissement de nos activités qui s'étendent désormais aux 2 autres communes impliquées dans le territoire du GAL(\*); Villers-la-Ville et Les Bons-Villers. La proposition d'informations touristiques s'est également élargie et de nombreux projets mettant en réseaux les différents acteurs touristiques vont être développés. De nouvelles activités et des circuits de promenades (équestres, pédestres, VTT) sont également en cours d'élaboration sur le territoire.

(\* ) le GAL ou Groupe d'Action Locale du Pays des 4 Bras est une association qui regroupe différents acteurs sur les communes de Genappe, Villers-La-Ville et les Bons-Villers. Leur mission principale est la mise en œuvre de divers projets dans le domaine de l'agriculture, la mobilité, la formation, la culture et du tourisme sur le territoire des 3 communes.

**Des paniers garnis pour toutes les occasions**  
Depuis le mois de mai, nous disposons d'un vaste comptoir de produits locaux. En plus des

informations touristiques liées au territoire, vous y trouverez un éventail de produits tel que des apéritifs, bières, miel, confitures, jus, café, champignons séchés et bien d'autres encore.... Vous pourrez acheter ces produits à la pièce ou vous laisser tenter par un de nos paniers garnis, vous pouvez même réaliser un panier garni de votre propre composition. Un cadeau original et local, des aliments achetés en circuit court que vous pourrez offrir ou déguster pour votre plus grand plaisir.

**Soyez informés de ce qui se passe sur le territoire**  
Nous relayons régulièrement les diverses activités touristiques, festivités locales et promenades qui sont proposées sur le territoire du Pays des 4 bras. Pour être informé de ce qui se passe près de chez vous, découvrir des produits locaux et prendre connaissance des actions et événements du Relais du Visiteur, n'hésitez pas à rejoindre la page Facebook du Relais du Visiteur [www.facebook.com/relaisduvisiteurtourisme](http://www.facebook.com/relaisduvisiteurtourisme)

**Renseignements :**  
Relais du Visiteur, rue de Bruxelles « 38 » 1470 Genappe  
067/77.23.43  
[info@relaisduvisiteur.be](mailto:info@relaisduvisiteur.be)



## FÊTES DE LA SAINT HUBERT

Cette année, elle aura lieu les 5 et 6 octobre 2019, sur la Place d'Hattain à Baisy-Thy  
Samedi 5 octobre  
9h -12h: Brocante : (matériel artistique)  
Infos: C. Hendrickx  
0496/76.50.76 après 18h  
13h -18h30 : Bouillon d'artistes: Parcours d'artistes dans les rues du village, accueil et départ à la salle Saint Roch, place d'Hattain.

Dimanche 6 octobre  
10h-18h30: Bouillon d'artistes  
11h: Messe solennelle avec la présence des sonneurs de trompes de chasse sous chapiteau.  
11h45: Bénédiction des chevaux et animaux de compagnie.  
12h: Procession des reliques de Saint Hubert.  
Parcours de 2km : rues Saint Roch, Baty le Cuvelier, Croi-

sette, Chéniat et Hattain.  
Haltes aux chapelles St Roch, ND de Hal et ND de Lourdes.  
12h10: Départ du rallye équestre «Jacques Rayez» sur les terres de Godefroid De Bouillon.  
Infos:  
G. Maes au 0477/40.08.38  
12h : Repas sous chapiteau chauffé : Choucroute alsacienne traditionnelle (15 €)  
Réservations souhaitées au 0495/90.75.86  
13h30 - 16h30: Après-midi Oberbayern animé par le Renouveau Musical de Genappe.  
15h : Remise des prix du rallye équestre

**Renseignements :**  
Organisation : La Baisythoise et le comité de la balle pelote de Baisy-Thy. Christophe Ballestrie 0495/90.75.86 - Hector Tubiermont 0475/82.05.23



## NOCES D'OR DE LA LORGNETTE

Créée en 1969 par quelques élèves diplômés du Cour d'Art dramatique de l'Académie de musique et de déclamation d'Ottignies-Louvain-la-Neuve, la troupe s'est forgée un superbe palmarès avec des pièces de Pagnol, Cocteau, Tchekhov, Daudet, mais aussi Anouilh, Molière, Labiche entre autres, sans oublier Goldoni.

Année anniversaire pour La Lorgnette qui fête ses noces d'or, cinquante années d'existence, un bail ; et peut-être un titre de *Royal La Lorgnette* !

Et, pour cet anniversaire, la troupe souhaitait retrouver ses fondamentaux. Son choix s'est porté sur « La Fausse Malade » de Carlo Goldoni, baptisé le Molière italien ; une pièce déjà

jouée par La Lorgnette en 1979 au Centre culturel d'Ottignies-Louvain-La-Neuve, dans une mise en scène de Nele Paxinou. Une pièce qui était alors une création mondiale en français. Une traduction que l'on devait à Carlo Masoni, ancien directeur du Centre culturel d'Ottignies. Cette fois, c'est Pierrette Laffineuse qui a l'honneur de la nouvelle mise en scène. Pour écrire cette pièce, Carlo Goldoni s'est quelque peu inspiré d'une pièce de Molière : « L'Amour Médecin » joué à Versailles en 1665 ; mais il a gardé son esprit italien et sa légèreté. La Commedia Del Arte n'est pas éloignée.

L'histoire est simple : Rosaura, la fille de Pantalone souffre d'un mal que personne ne connaît. Apothicaire et médecins... charlatans

charlatans s'affairent à son chevet. Un seul jeune médecin, Anselmo Onesti, bien aidé par les confidentes de Rosaura, a compris quel était le mal dont Rosaura souffrait : le mal d'amour. «...elle court, elle court la maladie d'amour...» L'histoire est simple, sans véritable intrigue. Et tout se terminera... par un mariage.

**Renseignements :**  
Le samedi 21 septembre à 20H00 ou le dimanche 22 septembre à 15H30  
Au Monty, rue de Charleroi à Genappe  
Prix : 10 euros. 9 euros en prévente  
Infos et réservations : 0473.75.90.42 ou Centre culturel : 067.77.16.27 ou encore [info@ccgenappe.be](mailto:info@ccgenappe.be)

## DES NOUVELLES D'ENSEMBLE

Pour les membres du groupe citoyen ENSEMBLE de Genappe, il est important que chacun puisse participer à la réflexion autour de la vie communale.

Dorénavant, nous discuterons des points à l'ordre du jour conseil communal, chaque jeudi soir qui précède la séance officielle. Notre prochaine réunion de préparation aura

lieu le jeudi 19 septembre, à 20h, à la salle communale de Vieux-Genappe, 99 chaussée de Nivelles. Ce sera aussi l'occasion de partager vos préoccupations ou celles de votre quartier.

Si vous ne pouvez nous rejoindre, n'hésitez pas à nous contacter :  
Christine Gilain, 0472/07.07.17  
[genappe2018@gmail.com](mailto:genappe2018@gmail.com)

**COURS**  
**COUNTRY DANCE**

Professeur de danse country depuis plus de 8 ans, Yvette Demoulin, accompagnée de Françoise Autrique, vous fera découvrir avec entrain cette merveilleuse discipline inspirée du pays des Cow-boys.



**Renseignements:**  
[yvette.demoulin@yahoo.fr](mailto:yvette.demoulin@yahoo.fr)  
0471/11 06 52




**INFORMEZ-VOUS SUR NOTRE PAGE FACEBOOK**  
**FACEBOOK/VILLEDEGENAPPE**



## SOS ENFANTS BW

L'arrivée d'un bébé est souvent synonyme de changements et de bouleversements. Notre équipe Bébé Accueil peut vous soutenir dans l'élaboration et la mise en place du lien parent-enfant afin de favoriser le bon développement de votre enfant.

Notre équipe pluridisciplinaire se compose d'un psychomotricien, d'une juriste, d'une pédiatre, d'une psychologue et d'une assistante sociale. Nous pouvons nous déplacer à votre domicile ou vous recevoir dans nos locaux situés à Genappe. Notre service est gratuit et s'adresse aux futurs parents ré-

sidant dans le Brabant wallon. Notre accompagnement doit démarrer durant la grossesse et peut se prolonger jusqu'aux trois ans de l'enfant.

Nos objectifs : le soutien de la mise en place du lien parent-enfant, l'accompagnement de votre enfant dans son processus de développement et vous proposer un accompagnement privilégié autour de difficultés psycho-sociales.

**Infos pratiques :** Chaussée de Charleroi, 4 - 1471 Genappe  
067/77.31.59  
bbaccueil.bw@skynet.be www.sosenfantsbw.be/

## 25 ANNÉES D'ADOPTION INTERNATIONALES

« A la Croisée des Chemins » invite ses 575 enfants adoptés devenus adolescents ou adultes et valorise leurs talents... Située à Genappe l'asbl est agréée depuis 1994 par la Communauté française s'occupe d'adoption internationale. Depuis 25 ans elle a organisé l'adoption de 575 enfants issus de Bulgarie, Colombie, Maroc, Pérou, République Dominicaine et Russie.

Le 14 septembre, une fête réunira à Louvain-la-Neuve, les familles, l'association et ses 15 collaborateurs étrangers avec la participation d'Yves Duteil. En plaçant l'événement sous le thème « La croisée's got's Talent » les responsable de l'asbl souhaitent mettre à l'honneur la réussite et les talents des jeunes adoptés et sortir des clichés d'adoptions problématiques.

## CRÉER DES PIÈCES UNIQUES AVEC DES TISSUS OUBLIÉS

**Pour soi, pour ses enfants... ; créer son stock zéro déchet...** Apprentissage personnalisé par 2 profs super dans un groupe de 4 à 8 personnes, en toute convivialité. Pour les vrais débutants, on commence par une trousse, des lingettes lavables, des serviettes de table, des sacs à vrac... au choix et on repart avec un chouette truc dès le premier

jour. Pour les faux débutants, on part de modèles simples, on s'adapte à vos idées et à votre niveau. On privilégie les tissus chinés un peu partout, histoire d'éviter la surproduction. On vous filera les tuyaux. Renseignements : un vendredi soir dès 11 octobre à Baisy-Thy, J'assume : 0494/68.45.94



## RÉSERVE NATURELLE DE GENAPPE

Photo : @J.M. Henkès

Notez-le de suite ! Nous vous proposons de nouvelles dates pour les visites guidées et les gestions aux anciens bassins de décantation de la sucrerie, « notre » réserve naturelle domaniale.

### Consignes

Porter des vêtements sombres (pantalon) et des bottes si le temps est humide. Les chiens ne sont pas admis. Le site n'est pas accessible aux poussettes. Il est recommandé de se munir de jumelles.

Ces visites sont organisées par la Ville de Genappe, le DNF (département de la nature et des forêts de la RW, responsable du site) et l'association Environnement-Dyle.

Attention, la réservation est obligatoire. Contactez le Service Environnement de Genappe 067/79.42.72 - environne-

ment@genappe.be

### Les gestions du site

Etant donné l'étendue du site, des bénévoles viennent régulièrement en renfort pour couper la végétation qui assèche les bassins; éradiquer des plantes invasives ou dégager des passages pour les visites guidées. Ces actions de gestion sont gérées par Environnement-Dyle, en concertation avec le DNF.

Les tâches sont diverses : tronçonner, ébrancher, ramasser, brûler, ... au rythme qui convient et le temps que l'on veut y consacrer. On ne pointe pas ! Il y a du travail pour toutes les énergies et toutes compétences, dans une ambiance conviviale et un cadre de toute beauté. Le matériel est fourni par Environnement-Dyle, grâce à un subside provincial. C'est également la province qui prend en charge l'assurance des bénévoles.

Si la météo est clémente, vous pouvez apporter un pique-nique et nous poursuivrons par une petite visite guidée en début d'après-midi.

Dans ce cas, pour la bonne organisation, merci de nous prévenir.

Les prochaines gestions auront lieu les dimanches suivants de 9h30 à 12h30 :

13 octobre, 3 novembre, 1 décembre.

Lieu de rendez-vous : à l'entrée actuelle de la réserve, chemin Colau Pirette : à partir du rond-point de la sucrerie à Loupoigne, passez le petit pont, remontez le seul chemin non asphalté sur 500m. Ornières sur 200m mais passage de voitures sans problème.

Michèle Fourny, pour Environnement-Dyle : 0477/43.16.78  
environnement.dyle@gmail.com

## JOURNÉES LOUIS XI, UNE EXPO À L'ÉGLISE DE BOUSVAL



Dans le cadre des Journées du patrimoine et parallèlement aux Journées Louis XI, l'église de Bousval accueillera une exposition de l'artiste et historienne Micheline GERIN.

A découvrir le 7 et le 8 septembre de 14h à 18h.

La façade occidentale de l'église et sa tour en moellons de grès datent du 12ème siècle.

A l'intérieur, une dalle funéraire rappelle la présence dans la paroisse de 3 maîtres verriers de la fin du 15<sup>e</sup> siècle qui exerçaient dans la paroisse, la grande mairie de Genappe et en Wallonie. La cuve baptismale en pierre bleue est datée de 1555 tandis que le nom de Bousval est mentionné dès 869 dans le polyphtique de Lobbes.

En 1456, l'arrivée de Louis, dauphin de France au château du Lothier à Genappe rappelle qu'il a connu la tour Saint Barthélemy et ces verriers. Quant à Charles le Téméraire, il vint offrir le parrainage de sa fille Marie de Bourgogne au futur Louis XI, le 14 février 1457. Marie fut à l'origine de la dynastie des Habsbourg d'Espagne et d'Autriche dans notre pays porteur de l'ouverture européenne.

### Fil conducteur de l'exposition

Le contexte de la période bourguignonne dans notre région. A l'aide de miniatures et de car-

tons de tapisseries modernes conçues à partir des textes de George Chastelain, chroniqueur de Philippe le Bon, retrouvons la fuite du dauphin, son arrivée à Bruxelles à travers l'Ardenne et le Brabant, la raison et les conséquences pour notre territoire de la dispute violente qui opposa Philippe à son fils en présence de Louis dans la chapelle de Coudeberg du palais à Bruxelles en janvier 1457.

Cette expo est complémentaire aux « Journées Louis XI » programmées à Genappe le même week-end. Bousval et Genappe sont reliés par le RAVel 14, le long de la Dyle. Site accessible librement en dehors des offices pour l'église de Bousval, les samedis et dimanches de 14 h à 18 heures. Visites guidées à 14h.

Les Amis de Bousval  
adbousval@gmail.com  
0476/49.41.49

**Fintro-Genappe**  
Hayois Baudouin SA  
T 067 77 13 88  
hayois-baudouin-genappe@fintro.be  
Rue de Charleroi 20, 1470 Genappe  
FSMA n°: 015158 A-cB

**FINTRO**  
GRUPE DNP PARIBAS

FINTRO. PROCHE ET PRO.

Fintro est une division de DNP Paribas Fortis SA, E.R., Charlier van Broeckhoven, BNP Paribas Fortis SA, Montagne du Parc 3, 1000 Bruxelles, BNP Bruxelles - TVA BE0475 199 700 - P010463

**LES NETTOYEURS**  
N'avez plus peur de votre ordinateur

Les Nettoyeurs nettoient, sécurisent, stockent, réparent, expliquent, installent...votre ordinateur

Monsieur Léon se déplace 0472/649.442 www.les-nettoyeurs.be  
PC ou MAC



## 250 ANS DE L'ÉGLISE SAINTS MARTIN ET JACQUES



A l'origine et dans les campagnes, les églises ne furent probablement que des chapelles castrales faisant corps ou dépendances du domaine seigneurial. Les curés étaient à la collation du seigneur. Ainsi en fût-il à Houtain-le-Val et Houtain-le-Mont jusque vers l'an 1800.

Mais depuis quand datent ces deux paroisses, respectivement saint Martin et saint Jacques? Cela remonte à la période féodale et les archives ne mentionnent les noms des premiers curés de paroisse que depuis le 16ème siècle. Nous ne savons donc rien de précis sur ce qui a précédé.

Par contre, l'histoire de l'église actuelle d'Houtain-le-Val est mieux connue. C'est le 10 octobre 1769 qu'a eu lieu la bénédiction solennelle de la nouvelle église. Il y a donc 250 ans. La première pierre avait été posée deux ans auparavant à l'emplacement de l'ancien édifice dédié à saint Martin. A cette époque, la Belgique n'a pas encore vu le jour et notre territoire fait partie des Pays-Bas autrichiens.

Depuis 1235, les Seigneurs d'Houtain-le-Val donnent la dîme à l'Abbaye d'Aywiers. Ce qu'ils poursuivront jusqu'à la révolution française. C'est ainsi qu'en 1767 Dame Eléonore de Harveng, Abbessse d'Aywiers, fit démolir l'église qui tombait en ruine pour ensuite construire un nouvel édifice à ses frais. Saint Martin fût maintenu comme saint patron. Divers éléments de décoration intérieure, commandés pour la plupart à des artisans de la région, complèteront

progressivement l'édifice qui se dote aussi d'un jeu d'orgues remarquable. D'autres objets plus anciens proviennent sans doute de l'ancienne église comme les fonts baptismaux datant du 17ème siècle. Plusieurs tableaux remarquables ornent aussi le chœur et la nef. A elle seule, l'adoration des mages, copie exacte de P.P. Rubens, vaut le détour.

A la même époque, à quelques centaines de mètres de là, sur les terres des Seigneurs d'Houtain-le-Mont, se situe l'église saint Jacques, plus modeste bâtiment avec son propre presbytère et son chapelain.

Vingt ans plus tard, en 1789, la révolution fait rage en France et, en 1795, les Pays-Bas autrichiens sont officiellement annexés à la République Française. Nos villages font alors partie du département de la Dyle. L'Eglise catholique vit alors des moments de violente persécution religieuse avec interdiction de culte, fermeture des églises et réquisition des biens notamment les presbytères et les œuvres d'art. Les trois cloches d'Houtain-le-Mont furent d'ailleurs réquisitionnées.

L'arrivée de Napoléon Bonaparte au pouvoir et la création du 1er empire apporteront du changement. En 1801, la signature du Concordat rétablit les relations officielles entre l'Etat français et le pape Pie VII. Il s'ensuit alors une réorganisation de la hiérarchie catholique en France dont nous faisons alors partie.

Dans ce cadre, c'est en 1803 que la paroisse d'Houtain-le-

Mont fût supprimée et réunie à celle d'Houtain-le-Val. L'église saint Martin fraîchement reconstruite étant plus spacieuse et le presbytère plus confortable, ces lieux furent préférés. Le curé Le Mayeur, alors curé d'Houtain-le-Mont, prit en charge les deux paroisses sous le nom de paroisse des saints Martin et Jacques. L'église d'Houtain-le-Mont fut fermée mais, peu de temps après, un avis favorable à sa réouverture fut émis.

Depuis lors, les offices réguliers furent célébrés à Saint Martin mais, à Pâques et à Noël, une messe était encore assurée à l'église Saint Jacques. Par la suite des religieuses françaises y firent école. Les sœurs de Virginal prirent ensuite la relève. En 1899, l'école a ensuite déménagé à la rue du patronage. Entre-temps le presbytère et les biens de cure d'Houtain-le-Mont sont passés entre plusieurs mains et c'est seulement en 1935 que l'église saint Jacques fût démolie. Certaines pierres tombales du cimetière qui l'entourait ont été adossées au mur du château d'Houtain-le-Val. Ancrées dans les murs extérieurs de l'église on en retrouve de plus récentes, celles de plusieurs curés.

La paroisse Saints Martin et Jacques vous invite à fêter les 250 ans de son église le samedi 12 octobre. A partir de 15 h, visite libre de l'église et de l'exposition qui s'y tiendra. Des documents explicatifs des pièces exposées seront disponibles. A 18h, messe solennelle suivie d'un vin d'honneur.

Article et photo :  
@ M.-T. Malherbe

## LA CROIX ROUGE À GENAPPE

Le Service du Sang de la Croix-Rouge de Belgique est l'un des acteurs principaux du système transfusionnel dans notre pays. Des collectes sont organisées à Bousval et Vieux Genappe

### Calendrier

- Bousval :  
Les mercredi 18 septembre et 11 décembre 2019 à l'école communal - de 17h à 19h30  
Avenue des Combattants, 49 Genappe  
- Vieux Genappe :  
Les mercredi 25 septembre et 18 décembre 2019 de 16h à 19h dans la salle communale  
Chaussée de Nivelles, 99



### Qui peut donner du sang ?

Toute personne âgée de 18 à 65 ans et en bonne santé peut donner son sang. Avant chaque don, le médecin vérifie que le donneur est en condition pour donner du sang. Il contrôle entre autres le poids qui doit être supérieur à 50 kilos, et la tension artérielle.

De même, avant chaque don, il est mis à la disposition du donneur, en lecture, un dépliant d'information relatif au «don de sang au temps du SIDA». Ce dépliant permet à chacun de prendre conscience en toute objectivité de l'importance des comportements à risque de transmission de maladies infectieuses et des directives indispensables à respecter pour donner du sang.

Le donneur reçoit également un formulaire résumant les comportements à risque et un questionnaire permettant au médecin de s'assurer de son éligibilité au don. Il doit enfin dater et signer ce formulaire, attestant par là qu'il a bien lu, compris et tenu compte du questionnaire et des informations jointes.

Pourquoi donner du sang ? ... Pour aider une personne qui en a besoin ! Les accidentés de la route, les opérés, les leucémiques, les hémophiles, les grands brûlés...

Toutes les informations sur [www.transfusion.be](http://www.transfusion.be)



## 3 POINTS DE COLLECTES PERMANENTS POUR LES BÂCHES AGRICOLES

Depuis mai 2019, l'in BW a décidé de modifier sa collecte des bâches agricoles et de mettre en place trois points de collecte permanents. Les bâches agricoles constituent un gisement relativement homogène recyclable. Après le processus de recyclage, la matière récupérée peut servir à fabriquer de nouveaux piquets de clôtures, du mobilier urbain, des poteaux... ou intervenir dans la fabrication de nouveaux films plastiques, sacs poubelles...

En confiant vos bâches agricoles à L'in BW, vous garanzissez une nouvelle vie à vos plastiques et contribuez à la protection de notre environnement.  
Points de Collectes  
Mont-Saint-Guibert : centre de tri, rue de la Petite Sibérie - Virginal (Ittre) : dalle de compostage, rue de Tubize - Wavre : Chaussée du Long-champs.

Renseignements:  
[in BW valmat@inbw.be](mailto:inBW_valmat@inbw.be)

## CAMPAGNE ANNUELLE DE DÉRATISATION



Comme chaque année, la Ville de Genappe organise une campagne de dératisation. Cette dernière aura lieu du 2 au 4 octobre inclus.

Animal Pest Control effectuera

gratuitement le traitement de tous les biens communaux et des immeubles privés sur simple demande des intéressés. Ceux-ci peuvent s'adresser à l'administration communale au 067/79.42.73 ou [caroline.borremans@genappe.be](mailto:caroline.borremans@genappe.be) ou directement à la Sprl Animal Pest Control au 010/45.05.46

Animal Pest Control peut également vous fournir gratuitement le produit nécessaire ou, suivant la demande, dépêcher un technicien sur place.

# Mare blu

RISTORANTE - PIETRA ROSA

Rue de Charleroi, 16 - 1470 Genappe - 0478 06 96 26  
[www.facebook.com/MareBluGenappe](http://www.facebook.com/MareBluGenappe)

## Dépannage - Rénovation - Installation

Rue Dernier Patard, 95 à 1470 BAISY-THY

**☎ 067/444415 - ☎ 0488/100100**

[info@proxichauf.be](mailto:info@proxichauf.be) [www.proxichauf.be](http://www.proxichauf.be)





## CIMETIÈRE NATURE

Quand recueillement et biodiversité cohabitent. La Ville de Genappe travaille depuis plusieurs années à la verdissement de ses cimetières. Ces espaces très minéraux sont d'ailleurs ceux qui ont nécessité le plus de réflexion et d'attention dans le cadre de ce virage à 180°, que nous imposait l'interdiction de pulvérisation des produits phytopharmaceutiques (PPP) dans les espaces publics.

Comment allions-nous pouvoir, à la fois, compte tenu des moyens humains disponibles, réagir à l'interdiction de pulvériser et à la nécessaire attention à réserver à ces lieux de recueillement ?

Notre première démarche a consisté à enherber les allées en vue de faciliter le travail d'entretien mais également de rendre nos cimetières plus verdoyants, eux qui sont souvent si gris.

Une étape en amenant une autre, nous avons souhaité poursuivre l'embellissement et développer le potentiel

« espaces verts » de nos cimetières en plantant davantage et en aménageant des zones de recueillement mais aussi de balades agréables pour tous.

Cette nouvelle gestion et les aménagements réalisés ont été récompensés via le Label « Cimetière Nature » pour Genappe, Ways et Glabais. Nous poursuivons nos efforts et visons l'obtention de 4 nouveaux labels pour les cimetières de Vieux-Genappe, Bousval, Loupoigne et Houtain-le-Val.

La Ville a la volonté de progresser dans la gestion de ses espaces verts (dont les cimetières font partie), d'évoluer vers des méthodes de gestion et d'entretien toujours plus respectueuses de l'environnement et favorables à la biodiversité. Pour y parvenir, nous favorisons les échanges avec d'autres communes et privilégions le partage d'expérience. A cet égard, les aménagements réalisés dans les cimetières de Genappe et de Ways ont largement séduit d'autres communes ainsi que les jurés de la Région wallonne et de la Province.

Signe, nous semble-t-il, que nous sommes sur la bonne voie.

Toutefois, il arrive qu'à certains moments, l'entretien de certaines plantations dont le soleil ou la sécheresse sont venues à bout fasse défaut laissant le sentiment à certains citoyens que les cimetières, lieu de recueillement et de respect de nos défunts, sont laissés à l'abandon.

Il n'en est rien ! L'équipe cimetière compte 2 personnes qui travaillent sans relâche dans les 8 cimetières de l'entité pour donner à ces espaces toute l'attention qu'ils méritent. Leur quotidien ne consiste pas uniquement au seul entretien des espaces verts des cimetières, il est davantage rythmé par les travaux liés aux enterrements ou par la météo.

Soyez donc assurés que notre équipe donne le meilleur d'elle-même avec les moyens dont elle dispose, les aléas de la vie et la météo pour réserver à nos cimetières toute l'attention qu'ils méritent.

## CARNET DE L'ÉTAT CIVIL

La liste ci-dessous n'est pas exhaustive. En effet, le 25 mai 2018, le Règlement Général sur la protection des Données (RGPD) est rentré en vigueur pour mieux protéger les informations et données privées. Dans ce cadre, il appartient aux familles de décider de la publication des naissances, décès et mariages qui les concernent, dans le Journal communal.

### NAISSANCES

- BOLLE Lylia de Baisy-Thy
- DA MOTA SILVA Francisco Mathieu de Genappe
- DERIJCKE Olivia de Baisy-Thy
- DEWULF Jade et DEWULF Olivia de Loupoigne
- DUBOIS Méline de Ways
- LACROIX Noan de Vieux-Genappe
- LEMAN Morgane de Vieux-Genappe
- PEETERS Roxane de Genappe
- RIMAUX Julien de Bousval
- RIQUET Anaïs de Baisy-Thy
- TASSIGNON Gaspard de Ways
- VANVREKOM Jules de Baisy-Thy
- VERCLEYEN Kéziah de Genappe

### MARIAGES

- BODART François-Xavier et HUBERT Céline tous deux de Vieux-Genappe
- HENTGES Michaël et PATERNOSTER Cindy tous deux de Baisy-Thy
- VERFAILLE Arnaud et FABBRO Jenna tous deux de Houtain-le-Val
- NYSENS Tanguy et HERMANS Géraldine tous deux de Bousval
- KAKOMA-KUMBI de Genappe et AGBEPAMUYUMBA, Magalide Asse GOSSIAUX Aurélien et EMANUELE, Virginia tous deux de Genappe
- BYLOOS Patrick et RASSCHAERT Carmen, tous deux de Genappe
- COUNASSE Michel de Nivelles et BEELE Fotini de Baisy-Thy
- MEURISSE Geoffrey et POOT Alison tous deux de Bousval
- MESSINNE Pascal et VAN DER PLANCKE Caroline tous deux de Glabais
- QUEECKERS Stéphane et GUSTOT Manon tous deux de Baisy-Thy
- DUPONT Laurent et LORSIGNOL Noémie tous deux de Loupoigne
- PAGNY Barnabé domicilié au Luxembourg et GOSSIAUX, Mélanie de Loupoigne
- HENRY Frédéric et KINDTS Rebecca tous deux de Bousval



**POUR L'INFORMATION  
AU JOUR LE JOUR  
WWW.GENAPPE.BE**

## CENTRE FUNÉRAIRE SNEESENS

(Entrée par la Plaine Communale)

**Rue de Bruxelles, 18 à 1470 Genappe**

Toutes régions – Jour et Nuit  
Salle de réception (120 pers.) – Grand parking  
Déposez vos condoléances sur [www.lesfunerailles.be](http://www.lesfunerailles.be)

**Tél : 067/79.13.03**



8 JUIN 2019

**LES NOUVEAUX PETITS  
GENAPPIENS SONT ARRIVÉS**

@LightSquare



## SEMAINE DE L'ENVIRONNEMENT

Photo : @aaron-burden

### Une semaine au fil de l'eau

Comme chaque année, le service Environnement vous propose sa Semaine de l'Environnement dont le fil conducteur sera, pour cette 9ème édition : l'EAU. Découvrez, ci-dessous, les différentes actions que nous vous proposons. Que vous préférerez flâner au fil de l'eau ou, au contraire, mettre les pieds dedans, il y aura de quoi faire. Pour les amateurs d'aventure insolite, participez au nettoyage de la Dyle (voir ci-dessous) et recevez une place gratuite pour la descente de la Dyle en kayak en avril 2020.



### Nettoyage de la Dyle – Venez nous donner un coup de main

Du samedi 14 septembre au mercredi 18 septembre – Inscription

Venez prêter main forte à Ann-Laure et Marc de l'asbl Aer Aqua Terra : spécialisée dans le nettoyage des déchets présents dans le lit de la rivière.

Durant 5 jours, vous pouvez participer à ce chantier de nettoyage. Vous en apprendrez beaucoup sur la durée de vie des déchets, sur les différents tris, sur les filières de recyclage et vous contribuerez à préserver la nature, la rivière et la mer pour l'avenir de notre Planète.

Vous voulez participer ? Rien de plus simple, passez 1 heure ou 2 ou plus si affinité.

Nous fournissons les wadders (grandes bottes de pêcheurs) et les gants « rivière ». Vous apportez votre main d'œuvre vigoureuse et des vêtements de rechange.

Cerise sur le gâteau, les participants se verront offrir une place pour la descente de la Dyle en kayak uniquement le samedi 25 avril 2020. Le nombre d'inscriptions étant limité, vous devez impérativement vous inscrire (1 place par personne) auprès du

Service Environnement (environnement@genappe.be).



### Conférence : Quelle est la qualité de l'eau du robinet ?

Lundi 16 septembre à 20h – Hôtel de Ville

L'eau du robinet est de bonne qualité en Wallonie. Mais d'où vient-elle ? Quels sont les polluants que l'on peut retrouver dans l'eau ? Est-elle aussi bonne que de l'eau en bouteille ? Doit-on la filtrer avant de la boire ? Autant de questions que l'on se pose souvent. Pour tenter d'y répondre et faire le point, venez assister à cette conférence organisée en collaboration avec l'asbl Ecoconso.



### Film « A la sucrerie de Genappe, la nature reprend ses droits ». (Documentaire – Court-métrage 15 minutes)

Mardi 17 septembre à 20h – Hôtel de Ville

La réserve naturelle des décan-teurs de la sucrerie de Genappe est aujourd'hui, avec ses 77 hectares, la plus grande réserve du Brabant wallon. En 2004, la sucrerie ferme définitivement ses portes. La Région wallonne se porte acquéreuse de l'ensemble du site en 2007 et la création de la réserve naturelle est décidée dans la foulée.

Venez découvrir comment la réserve naturelle est gérée par le département Nature et Forêt et l'association Environnement-Dyle. Un court métrage, « A la sucrerie de Genappe, la nature reprend ses droits » vous sera présenté en présence d'un des caméramans Roger Closset. Michèle Fourny, présidente d'Environnement-Dyle, vous expliquera les travaux qui y sont entrepris, les différentes espèces que vous pourriez apercevoir lors des balades guidées, ainsi que les projets à venir.



### L'épuration des eaux usées et vous !

Mercredi 18 septembre de 19h à 21h30 – Hôtel de Ville

Vous n'êtes pas en mesure de vous raccorder aux égouts et vous vous interrogez sur les choix possibles ?

Vous construisez ou étendez votre habitation hors zone d'assainissement collectif et vous ne savez pas comment choisir votre système d'épuration individuelle ?

Vous disposez déjà d'un système d'épuration individuelle, savez-vous que certaines obligations vous incombent ?

Vous bénéficiez d'une exonération du coût vérité assainissement sur votre facture d'eau, savez-vous que le Code de l'Eau a planifié la fin de cette réduction ?

Une permanence vous est proposée afin de répondre aux questions sur l'assainissement individuel des eaux usées en collaboration avec l'organisme d'assainissement agréé in BW. Soyez toutes et tous les bienvenus !



### Conférence : Cohabiter avec le castor en Brabant wallon

Vendredi 20 septembre à 20h – Hôtel de Ville

Le retour des castors en nombre parmi nous suscite beaucoup d'intérêt et de sympathie, mais aussi bien des questions, notamment au sujet de la place qu'ils méritent de recevoir et des inconvénients que leur présence pose parfois à certains riverains. Restaurateur de milieux humides et de corridors écologiques, le castor est un animal qui contribue grandement à rendre une certaine naturalité aux espaces dégradés par notre action sur les bassins hydrographiques. À Genappe, plusieurs familles de castors sont présentes.

Dans cette conférence, le coordinateur du Groupe de Travail Castors de Natagora nous présentera le castor, sa biologie, son comportement, ses impacts, la législation et les techniques de cohabitation, avant de terminer par la place à lui accorder et la gestion de sa présence.

(crédit photo : Didier Samyn Natagora)



### Balades au fil de l'eau

Dimanche 22 septembre à 10h et à 14h.

Venez vous balader le long de la Dyle afin de découvrir la faune et la flore de nos rivières. En collaboration avec le Contrat de Rivière Dyle Gette.

Inscription indispensable



Photo : @patrick-reichboth

### Exposition

Durant toute la semaine – Accueil de l'Hôtel de Ville

Le Contrat de rivière Dyle-Gette vous fait partager sa passion de la rivière autour de son exposition. Elle retrace les multiples facettes des bassins de la Dyle et de la Gette au travers des panneaux didactiques bien illustrés et attractifs.

Vous découvrirez les richesses et les caractéristiques des rivières qui baignent les bassins mais aussi leur fragilité et les améliorations réalisées et proposées en faveur de leur protection.

Une permanence sera organisée, par Isabelle Delgoffe du Contrat de rivière Dyle-Gette, le mardi 17 septembre entre 19h30 et 22h.

## PLAN DE CIRCULATION À HOUTAIN-LE-VAL: A CONSTRUIRE AVEC LES VILLAGEOIS

Dans le plan communal de Mobilité (PCM), deux fiches actions étaient consacrées à Houtain-le-Val.

La première concernait la traversée d'Houtain-le-Val et plus particulièrement la sécurisation de la N93 (Rue de Namur et rue de Nivelles). La seconde concernait le cœur du village et plus particulièrement les abords de l'école communale en termes de circulation et de sécurité routière.

Plusieurs habitants du village ont réagi à cette fiche dans le cadre de l'enquête publique en réclamant une consultation citoyenne à propos d'un éventuel plan de circulation.

C'est ce que nous vous proposons. Nous avons donc choisi de travailler sur la partie du village située entre la rue des Fraisiers et le chemin du Til-leul et entre la rue de Nivelles et la rue de Ninove.

Le Collège communal a désigné un bureau d'étude pour accompagner les services communaux dans cette mission non seulement participa-

tive mais aussi de rédaction d'une nouvelle fiche action, qui permette, au terme du travail de consultation, d'établir un plan d'actions/mesures afin d'améliorer la situation en matière de circulation, de stationnement et de sécurité routière dans cette partie du village.

A cet effet, trois rencontres sont prévues : une réunion de prise de contact et d'information à la fin janvier 2020, un atelier de réflexion à la mi-février et la réunion de présentation des résultats à la mi-mars 2020.

Les dates précises et les lieux de rencontre vous seront communiqués ultérieurement dans ces pages, le site internet de la Ville et un courrier postal.

Nous comptons vivement sur votre présence lors de ces rencontres car qui mieux que vous pour nous exprimer votre vécu, le terrain, le quotidien dans ces rues d'Houtain ?



## DU CHANGEMENT DANS LA ZONE BLEUE

Plus de rotation pour plus d'accessibilité aux commerces Depuis le 2 septembre 2019, pour une meilleure rotation des véhicules propice à la fréquentation des commerces, la zone bleue s'étend dans le Centre-Ville et la durée de stationnement s'uniformise à 60 minutes.

Concrètement, la zone bleue s'étendra sur la rue de Charleroi, la Place de Genappe (y compris la rue Emmanuel Lutte), la rue de Bruxelles (tronçon compris entre la place de Genappe et la Vini-cole) et les premières places à l'entrée du parking de la Plaine communale.

Le parking de la poste reste, quant à lui, en zone bleue pour une durée de 30 minutes.

Ce qui change donc par rapport à la situation actuelle, c'est l'uniformisation des délais qui varient, à ce jour, entre 2h et 30 min et la suppression de la zone bleue de la rue de la Station.

Pour rappel, la zone bleue est une des diverses façons de gérer le stationnement dans le centre-ville. Une façon de garantir la gratuité des parkings pour tous en favorisant une accessibilité aux commerces de proximité du centre.

Pour les courses ou objet de déplacement de plus longue durée, des poches de stationnement à durée illimitée sont accessibles non loin des axes commerciaux et centres d'intérêt. Nous pensons évidemment à la plaine communale dont la capacité de stationnement a été récemment augmentée ou encore à la rue de la Station, à la Place Mercurey ou au parking de l'Espace 2000 (en journée).

Les zones bleues sont identifiées et délimitées par des panneaux bleus avec un « P » blanc et le symbole d'un disque de stationnement. La durée maximale de stationnement est indiquée sur les panneaux délimitant la zone bleue.

Pour éviter toute amende, il est impératif d'utiliser le disque de stationnement réglementaire du lundi au samedi entre 9h et 18h, excepté le dimanche et les jours fériés.

Pensez donc à placer votre disque de stationnement de manière visible derrière le pare-brise de votre voiture et à ne pas stationner plus longtemps que la durée autorisée. Après expiration du délai, le véhicule doit être déplacé. (Il est interdit de changer l'heure indiquée sur le disque sans déplacer son véhicule).

Le Collège n'envisage pas la création de carte « riverains » car ces dernières auraient l'effet inverse de celui souhaité à savoir une rotation régulière du stationnement aux abords des axes commerçants.



## UN POMPIER SOMMEILLE EN VOUS ?

### Zone de Secours



### Brabant wallon

Vous êtes motivé, passionné, audacieux et vous rêvez d'exercer un métier au service des autres ? Et si vous deveniez pompier ? Un pompier volontaire doit être domicilié ou habiter

effectivement dans un rayon de 8km ou 10 minutes du poste de secours auquel il est affecté. L'outil Google Maps est utilisé pour déterminer le trajet domicile jusqu'au dit poste. Si plusieurs trajets sont proposés par Google Maps, un de ceux-ci doit correspondre aux critères précités.

Fin 2019, la zone de secours du Brabant wallon va recruter 16 pompiers professionnels et 50 pompiers volontaires (10 pour chacune de ses 5 casernes)



Nous recherchons des citoyens, comme vous, souhaitant s'investir au service de la communauté et intervenir lors d'incendies, de sauvetages, d'inondations, de transports urgents de patients en ambulance, de dispositifs préventifs...

Les offres d'emploi seront publiées à partir du 2 septembre et vous pourrez proposer votre candidature jusqu'au 8 octobre. Toutes les informations seront disponibles sur le site « <https://jedevienspompiers.be> » et, d'ici là, pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir questionner les pompiers présents dans les casernes.



POUR L'INFORMATION  
AU JOUR LE JOUR  
[WWW.GENAPPE.BE](http://WWW.GENAPPE.BE)

## AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE BOUSVAL

Suite et pas fin de l'aménagement... La réflexion sur l'aménagement de la Place de Bousval est toujours en cours. A l'issue des deux rencontres citoyennes organisées en avril et en juin dernier, le bureau d'étude a pu intégrer une partie des suggestions dans le projet d'aménagement.

Il reste toutefois, sur le feu, un sujet brûlant à propos duquel les avis sont plus que divergents. Il s'agit de la place à réserver au stationnement dans l'aménagement d'une place publique.

Alors que certains l'imaginent avec un minimum de stationnement réservant davantage d'espace à la convivialité et aux rencontres, d'autres mettent en avant le nécessaire besoin de stationnement pour les fonctions proches de cette place que sont les commerces,

l'école, la salle de sports...

Il est toutefois important de préciser que les subsides de la Région wallonne, nécessaires à la concrétisation de ce projet, ne pourront être obtenus pour la réalisation d'une nouvelle place entièrement consacrée au stationnement.

Nous devons, dès lors, privilégier la mixité d'occupation tout en restant attentifs à la réalité de terrain et aux besoins actuels. Afin de pouvoir trancher la question du parking, nous pensons qu'il est nécessaire d'objectiver au mieux les besoins en stationnement sur la place et son taux d'occupation.

C'est la raison pour laquelle nous allons réaliser, dans le courant du mois de septembre, une enquête d'occupation de ce parking. Nous tenterons de déterminer

les heures de pointe et les taux d'occupation du parking et de voir comment nous pouvons envisager de moduler les espaces de stationnement en fonction de la demande de façon à permettre la polyvalence de cet espace que l'on souhaite fonctionnel mais aussi convivial et agréable à vivre.

Forts de ces données, nous verrons dans quelle mesure le projet d'aménagement doit être modifié ou pas. Nous le soumettrons ensuite à la Région wallonne afin d'avoir un avis de principe sur les orientations prises dans l'aménagement.

La réunion avec les services régionaux est prévue dans le courant du mois de janvier 2020. Ensuite, nous serons alors en mesure de vous en dire davantage sur le projet et son évolution.

**Pattyn**  
Garage-GENAPPE

Volkswagen Commercial Vehicles SKODA SEAT MY WAY

RUE DERNIER PATARD, 7 - 1470 GENAPPE Tél. 067 77 28 71  
[www.garage-pattyn.be](http://www.garage-pattyn.be) Garage Pattyn Genappe



**Les coopératives, un modèle d'avenir ?**

Ces dernières années, et particulièrement dans le Brabant wallon, les coopératives ont bénéficié d'un regain d'intérêt de la part de nombreux acteurs : entrepreneurs, acteurs sociétaux, agriculteurs et consommateurs, responsables politiques, acteurs académiques... Ce modèle semble séduisant en tant qu'outil pour relever les nombreux défis économique, social et écologique. Divers projets sont d'ailleurs en route sur notre territoire : coopérative de consommateurs de produits en vrac Les P'tits Pots, coopérative de producteurs de céréales, production de boîtes repas Little Green Box...

Mais qu'est-ce qu'une coopérative ? L'Alliance Coopérative Internationale (ACI-ICA) la définit comme suit : "... une association autonome de personnes volontairement réunies pour satisfaire leurs aspirations et besoins économiques, sociaux et culturels communs au moyen d'une entreprise dont la propriété est collective et où le pouvoir est exercé démocratiquement."

Est-ce cependant le modèle idéal pour relever les nombreux défis actuels ? Ce 10 septembre, deux agences-conseils

spécialisées dans l'accompagnement de coopératives, SYNECO et CREDAL, viendront apporter leur éclairage sur ce modèle, ses récentes évolutions et la diversité des modèles possibles. La soirée d'info sera suivie au cours des prochains mois d'un cycle d'ateliers pratiques « Je démarre ma coopérative » destiné aux porteurs de projet (les 25/10, 15/11 et 29/11 2019, limités à 20 participants, 30 € le cycle des 3 ateliers). Une organisation du GAL Pays des 4 Bras et de l'asbl. Le Monty, avec le soutien de la Wallonie, de l'Europe et des communes partenaires.

**Renseignement :**

Soirée d'information : Les Coopératives, un modèle d'avenir ? Le 10 septembre 2019 à 20h00, accès gratuit, réservation souhaitée par mail : [formation@paysdes4bras.be](mailto:formation@paysdes4bras.be)

Le MONTY, 58 rue de Charleroi - 1470 Genappe -Info : 0492 85 70 72 / 071 81 81 29 - [www.lemonty.be](http://www.lemonty.be) ou [www.paysdes4bras.be](http://www.paysdes4bras.be)

**Circuits-courts et nouvelles filières**

Le GAL Pays des 4 Bras organise sa première soirée networking «Circuits-courts et nouvelles filières». Un événement qui s'an-

nonce comme une soirée de rencontre et d'échange entre différents acteurs-clé dans le domaine de l'agriculture du territoire du Pays des 4 Bras dans un cadre convivial et informel.

Cette soirée networking, qui aura lieu dans le beau cadre de la Ferme de la Hagouille à Houtain-le-Val, est réservée à tous les producteurs locaux, agriculteurs, entrepreneurs, acteurs du secteur horeca, secteur du tourisme, de citoyens impliqués dans des initiatives de circuits-courts (groupes d'achats, épicerie collaboratives,...) du territoire du Pays des 4 Bras qui souhaitent développer leur réseau professionnel, s'impliquer dans un nouveau projet ou tout simplement échanger leur expérience.

La soirée s'articulera autour d'un cocktail networking et d'un walking-dinner cuisiné et sera uniquement accessible sous invitation.

Si cette soirée d'échange territorial vous intéresse et que vous souhaitez y participer, ou si Renseignements : [agriculture@paysdes4bras.be](mailto:agriculture@paysdes4bras.be).

Soirée networking : Lundi 21 octobre 2019- Ferme de la Hagouille Rue de Réves 38, 1476 Houtain-le-Val



**« DU PAIN ET DES BOUQUINS » : MIETTES DE CONTES**

La Fureur de lire en Brabant wallon, c'est tout un réseau qui s'organise pour vous proposer des animations autour d'un thème commun.

Cette année, le pain est à l'honneur et nous vous donnons rendez-vous le mercredi 16 octobre à 9h devant la bibliothèque de Genappe.

Au programme, une balade contée où vous trouverez votre chemin grâce aux miettes de

contes que nous vous distillerons.

Pour clôturer en beauté cette balade, un atelier de confection de pain et/ou biscuits vous est proposé à la boulangerie Gossiaux.

Intéressés ? Inscrivez-vous vite auprès de la bibliothèque car les places sont limitées ;-)

Contact : 067/79.42.92 ou [bibliotheque@genappe.be](mailto:bibliotheque@genappe.be)

**DES MODULES DE COURS D'INFORMATIQUE**

Besoin d'un petit coup de pouce en informatique ? La bibliothèque, en collaboration avec Webseniors, propose de nouveaux modules de cours. Trois sessions seront organisées entre octobre et décembre sur des thèmes précis.

Les futurs « élèves » devront se

munir de leur matériel (ordinateur portable, tablette, smartphone). Rien ne vaut ses outils pour progresser !

Ces cours sont gratuits, mais accessibles sur inscription.

Intéressés ? Contactez la bibliothèque 067/79.42.91 ou .92 ou.93

**BALADE INTERACTIVE**

Comme vous le savez peut-être déjà, la Ville de Genappe s'engage dans une 2ème opération de rénovation urbaine de son centre-ville.

Une première séance publique a eu lieu début juin. Grâce aux nombreux citoyens présents, elle nous a permis, ainsi qu'aux auteurs de projets, d'affiner notre analyse subjective du territoire.

Forts de ces échanges, les auteurs de projets vous proposent désormais une

deuxième séance publique : une balade interactive ! Grâce à l'animation proposée, cette balade sera pour vous l'occasion de découvrir Genappe sous un autre œil, d'affiner votre regard et vos réflexions, et pour nous, d'aller un pas plus loin dans la compréhension de ce qu'est Genappe, pour ses habitants, aujourd'hui, et de ce que vous souhaiteriez y voir et y créer.

Au programme de cette balade : Visite des quartiers de Genappe et de Vieux - Genappe ;

Animation conviviale ; Echanges et débats ! Il n'est pas nécessaire d'avoir participé au premier atelier pour se joindre à la balade.

Rendez-vous le 14 septembre à 14h00 devant le hall d'entrée de la Maison communale. Retour à l'Hôtel de Ville à 17h.

**Inscription :** [isabelle.delhaye@genappe.be](mailto:isabelle.delhaye@genappe.be)



**DRÔME PRIVÉ, POUR QUELS USAGES ?**

Si vous souhaitez utiliser votre drone à des fins privées, il n'est pas nécessaire de le faire enregistrer, d'être titulaire d'une attestation ou d'une licence de télépilote ni d'avoir une autorisation pour le vol. Le vol à usage privé est néanmoins soumis à des restrictions :

Le drone peut uniquement être utilisé dans un but récréatif ; la masse maximale du drone au décollage doit être inférieure à 1 kg ; le drone ne peut pas voler à une hauteur excédant 10 m au-dessus du sol ; le vol peut uniquement avoir lieu au-dessus d'un terrain privé. Si le terrain privé ne vous appartient pas, vous devez avoir l'au-

torisation de son propriétaire ; le drone doit toujours rester à portée visuelle du télépilote et celui-ci doit respecter les mesures générales de sécurité

D'autre part, vous pouvez suivre une formation via un club d'aéromodélisme et des associations d'aéromodélisme. Assurez-vous que votre assurance familiale couvre la responsabilité civile liée aux activités d'un aéronef télépilote.

Toutes les infos : <http://www.genappe.be> [https://mobilit.belgium.be/fr/transport\\_aerien/drones](https://mobilit.belgium.be/fr/transport_aerien/drones)



## DES ACTIVITÉS POUR LES SENIORS AU P'TIT RESTO !

En 2011, un projet du CPAS voit le jour : le P'tit Resto. Cet espace convivial et citoyen où les personnes peuvent se retrouver et partager un repas pour une somme modique est fréquenté majoritairement par des seniors, vivant seuls. Les convives recherchent bien davantage que le simple fait d'obtenir un repas. Ils souhaitent le partager avec d'autres, et également partager le plaisir de sortir de chez eux. Chaque mois, une activité est proposée, en partenariat avec le Plan de Cohésion Sociale de la Ville de Genappe.

L'objectif est d'amener ce public cible à sortir de son isolement, à (re)créer des liens sociaux, à retrouver le plaisir de partager le temps du repas avec d'autres, renouant ainsi avec le plaisir de manger, élément essentiel pour s'alimenter sainement et rester en bonne santé. Le transport des personnes âgées est assuré par le CPAS.

L'année a déjà bien commencé. En avril, les participants ont pu assister au spectacle de

La Lorgnette. En mai, ils ont participé à une animation du Centre Culturel proposant une exposition sur le jeu et un atelier en lien avec ce thème et, pour clôturer l'année avant les grandes vacances, un atelier floral a été organisé en juin.

Septembre arrivant à grands pas, le Plan de Cohésion Sociale (PCS) s'associe au CPAS pour proposer un programme d'activités variées:

- 2 octobre 2019 : Visite du Tof Théâtre
- 30 octobre 2019 : Atelier sur le thème d'Halloween
- 27 novembre 2019 : Atelier floral pour les fêtes
- 19 décembre 2019 : Repas de Noël

Intéressé(e) ? Inscription préalable au C.P.A.S., Rue de Ways, 39 - 067/64.54.50. Restaurant : Salle communale de Vieux-Genappe, Chaussée de Nivelles, 99, le mercredi et le jeudi (uniquement du mois d'octobre au mois de février) à partir de 11h30, fermeture à 14h30. Au plaisir de vous retrouver ....

## DES POLONAIS À GENAPPE

La Ville de Genappe est jumelée avec la ville de Lagow en Pologne. Cette petite ville compte 1650 habitants et est située à l'ouest du pays. Une délégation de la Ville de Lagow vient visiter Genappe du 17 au 21 septembre prochains dans l'objectif de découvrir une école, une crèche, la réserve naturelle, le chantier du futur éco-quartier du Pavé St Joseph et d'assister à un match d'une de nos équipes locales de football ou de basket. La Ville de Genappe reçoit officiellement la délégation polonaise pendant ces 5 jours et

souhaite organiser un moment de rencontre avec la population de Genappe. Si vous êtes d'origine polonaise, si vous parlez un peu le polonais, si cela vous intéresse d'entrer en contact avec la délégation polonaise, faites-le nous savoir : nous nous ferons un plaisir de vous inviter à un moment de rencontre à une date encore à convenir entre le 17 et le 21 septembre prochains.

**Renseignement :**  
Claire Trassaert : 067 /79 42 43  
- claire.trassaert@genappe.be

## LES RENDEZ-VOUS DES SENIORS 2019-2020

Dans le cadre de ses activités, la Commission communale « Seniors » en collaboration avec l'échevinat du 3ème âge propose aux seniors toute une série d'activités sportives, divertissantes et conviviales. Pour y participer ? Avoir 50 ans ou plus et vous y inscrire selon les modalités que vous trouverez ci-après.

### Gymnastique douce

Bien dans son corps et dans sa tête, mieux avec soi-même et avec les autres  
Reprise : en septembre, le lundi de 14h à 15h  
Salle B du hall omnisports de Genappe  
Renseignements : Germonpré Godelieve : 067/79.04.25 (Présidente)  
Jeanine Cordier : 067/77.28.92 (Secrétaire - Trésorière)

### Gymnastique dynamique

Reprise : le 1er lundi de septembre, le lundi de 12h45 à 13h45.  
Salle B du hall omnisports de Genappe.  
Renseignements : Françoise Tyou : 067/77.33.09 (Présidente)  
Monique Vincke : 067/55.65.84 (Secrétaire)

### Marche Nordique - MARNO GENAPPE

Préparez vos bottines et soyez nombreux à découvrir notre belle région !  
Jour de la marche : tous les mardis à 9h30. Le lieu de rendez-vous sera fixé lors de l'inscription ou repris dans le programme trimestriel envoyé aux membres.  
Renseignements : Marie-Catherine Moreau 0479/94.72.29 (Présidente)

### Indiaka

Si vous aimez le volley, le beach-volley et la balle pelote cette discipline est faite pour vous ! Echange de volées de la

patéca par-dessus le filet entre 2 équipes composées de 2 x 6 joueurs.

Le mercredi de 10h à 12h au complexe sportif de Genappe, à partir de septembre.  
Président-secrétaire Denis Sculier : 0486/383826  
Trésorier Guy Colpaert : 02/384.48.70

### Yoga

Accessible à tous, sa pratique assouplit les articulations, soulage particulièrement les maux de dos, développe une respiration profonde, procure une détente musculaire tout en stimulant les fonctions vitales. Il développe la force et la souplesse, la concentration et le calme intérieur.  
Reprise : en septembre, le mercredi de 10h30 à 11h30  
Espace 2000 à Genappe - Salle de danse de l'académie  
Renseignements et inscriptions : ASBL Harmonie au 0485/31.55.38 (Mme Vanpeperstraete)



### Danse Country

Facile, amusante, entraînante et excellente pour la forme et la mémoire !  
« Premiers pas et débutants » Reprise: début octobre, mardi de 20h à 21h, Hall Omnisports de la Plaine communale, salle C.  
« Novices » : Reprise des cours : début septembre, mercredi de 19h30 à 21h, Salle St Martin, 15 Grand Route à Ways.  
« Avancés » Reprise début septembre, mardi de 13h00 à 14h30, Hall Omnisports de la Plaine Communale  
Renseignements : Yvette Demoulin GSM 0471/11.06.52 - yvette.demoulin@yahoo.fr

### Divertissement cérébral - Scrabble

Un hobby vraiment passionnant pour faire bien travailler ses cellules grises.  
Responsable animateur : Michel FRANCHE tél. 067/77.11.59.  
Espace 2000, 14 - Genappe  
Quand : le jeudi de 14h à 17h



### English speaking with a native

Cours ou groupe de conversations pour seniors dans la langue de Shakespeare animée par une anglaise. Pratiquer l'anglais et l'humour autour d'une bonne tasse de thé.  
Reprise à la mi-octobre : Les lundis, mardis, jeudis et vendredis.  
Renseignements : Mme Jamouille au 0471/65.71.03

### Informatique photos pour les plus avancés

Cours de septembre 2019 à juin 2020, le mercredi de 9h à 11h15, Espace 2000, local 14. Excepté jours fériés et congés réglementaires  
Renseignement : Gérard Hardy: 0496/46.37.29

### Atelier couture, crochet et tricot

Atelier couture, crochet et tricot : tous les mardis de 09h à 16h Espace 2000 - Local 14  
Renseignements : Angèle Hanssens 0479/36.70.36



## REPAS DANSANT



Les seniors de 60 ans et plus sont attendus le jeudi 3 octobre 2019 à 12h dans la Salle Polyvalente de l'Espace 2000 à Genappe pour participer à un repas dansant avec orchestre.  
Prix du repas : 15€/personne en espèces - boissons payantes.  
Pour cette activité l'époux(se), la compagne ou le compagnon habitant à Genappe et n'ayant pas

encore 60 ans peuvent accompagner la personne ayant droit en payant 27€ soit l'entièreté du repas.

Dès votre arrivée un apéritif cocktail et des amuse bouches vous seront proposés.  
Ensuite... composez votre menu !  
Entrée au choix :  
O Pavé de lieu en habit de lard colonnata, sauce vin blanc, purée de pois  
O Trio de terrines maison, confiture d'oignons jaunes et mesclun,  
Plat principal au choix :  
O Médaillon de veau, sauce entre Sambre et Meuse, choux pommé, gratin dauphinois

O Dorade poêlée aux épinards et amandes grillées, gratin dauphinois  
Dessert au choix :  
O Gâteau roulé au sucre caramélisé, parfumé au rhum et à la vanille  
O Panna cotta aux framboises  
Thé ou café accompagné mignardises

L'inscription est obligatoire et sur réservation avant le 25 septembre à l'accueil de l'Hôtel de Ville du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h à 16h ou le jeudi de 16h30 à 19h30.  
S'adresser à Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx 067/79.42.01

## MAISON TABURIAUX & FILS

Pompes funèbres • Funérarium  
Salle de réception

Tél. 067 77 25 08  
pftaburiaux@skynet.be  
www.funeraillies-taburiaux.be

2, Rue Dellis  
1470 Ways



Talon à remettre avec les propositions complétées avant le 25 septembre 2019  
Nom ..... Prénom.....  
Adresse.....  
Code Postal .....Localité.....Tél. n°.....  
Date de naissance.....

Je participe au repas dansant du jeudi 3 octobre 2019 à 12h et je m'engage à payer la somme de ..... X 15€ et ..... X 27€ par Bancontact avant le 25 septembre au plus tard au service accueil de la Ville auprès de Muriel Opalvens ou Sophie Hendrickx 067/79.42.01



## QUAND LES ENFANTS SE RETROUSSENT LES MANCHES !

Il apparaît que, cette année, les petits conseillers accordent une attention toute particulière à l'environnement et travaillent ensemble sur la mise en place d'un projet afin de sensibiliser les citoyens de l'entité à faire de Genappe une commune plus propre et plus verte !

Concrètement, les enfants ont décidé de participer à différentes activités pour améliorer la propreté, l'environnement de la commune et d'en profiter pour sensibiliser les habitants

de Genappe, les inviter à prendre soin de la faune et la flore qui les entourent en les conscientisant sur l'importance d'un environnement propre.

Dans ce cadre, ils ont eu l'occasion de rencontrer Aude Roland, conseillère en environnement à la Ville de Genappe, ainsi que Michèle Fourny, membre de l'asbl Chemin 141 et Environnement Dyle, pour orienter et conseiller les enfants sur les actions à mener. Un agenda est donc prévu avec différentes actions telles

que le nettoyage d'une partie de la Dyle suivie d'une analyse biotique, une journée propreté, la distribution d'arbres dans la commune... De quoi être impatients et enthousiastes !

Le 29 mai, c'était la construction d'abris à hérisson ! Cette activité s'est déroulée au cimetière de Loupoigne. L'objectif ? Amener plus de biodiversité dans les cimetières et sensibiliser les jeunes à cette problématique !



« ETÉ SOLIDAIRE, JE SUIS PARTENAIRE ! »



Le projet résulte d'un partenariat entre la Ville de Genappe et le CPAS. Il consiste en l'engagement de jeunes genappiens âgés de 15 à 21 ans pendant les vacances d'été dans pour réaliser des petits travaux d'intérêt public sur le territoire communal.

L'objectif ? Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté, créer une cohésion de groupe par le rapprochant des générations tout en offrant aux participants une première expérience de travail.

Les jeunes ont l'occasion de s'impliquer dans la valorisation, l'amélioration, l'embellissement de leur quartier et de leur environnement. Ils ont aussi l'opportunité de développer leur sens de la citoyenneté et de la solidarité vis-à-vis des personnes défavorisées ou en difficulté (personnes âgées, handicapées, démunies...). Ces journées consti-

tuent également une première et précieuse expérience de travail.

Cette année, le projet s'est déroulé en deux phases. Les deux premières semaines de juillet, le Centre Public d'Action Sociale de Genappe et les jeunes citoyens ont eu l'occasion de travailler pour des personnes âgées et de les aider dans différentes tâches de jardinage. Les deux dernières semaines d'août, c'est en collaboration avec l'équipe cimetière/propreté que nos jeunes s'emploient à l'entretien des allées de nos cimetières, mais également à la mise en valeur du petit patrimoine d'intérêt historique lors de la remise en état de plusieurs tombes d'anciens combattants de la Première Guerre.

A cette occasion, une information historique leur a été transmise par le Cercle d'Histoire et d'Archéologie de Genappe. Parallèlement, nos jeunes solidaires ont également effectué des travaux de peinture et remis en état du mobilier de notre espace public.

## HANDICONTACT: AIDE AUX PMR EN AVION



Comme chaque mois, sous la proposition de Madame Bury, le Plan de Cohésion de la Ville de Genappe aborde les aides pour les personnes handicapées afin d'informer la population. Cette fois-ci, nous parlerons des droits des personnes à mobilité réduite lorsqu'elles souhaitent se déplacer par voie aérienne. Dans l'Union Européenne les besoins des personnes à mobilité réduite (PMR) sont pris en compte et les compagnies aériennes ainsi que les aéroports sont dans l'obligation de veiller à ce que tout se passe pour le mieux.

### Les droits des Personnes à Mobilité Réduite :

Le droit à la non-discrimination lors de la réservation d'un vol ou de l'achat d'un billet d'avion. Le droit de voyager sur un pied d'égalité avec les autres passagers (sauf pour des raisons motivées de sécurité). Le droit d'être informé des règles de sécurité appliquées par les transporteurs aériens. Le droit à une assistance dans les aéroports (au départ, à l'arrivée, en transit) et à bord des avions. Le droit de transporter gratuitement deux pièces d'équipement de mobilité.

### A qui cela s'adresse-t-il ?

Ces droits sont valables uniquement pour les personnes dont un facteur réduit leur mobilité lors de l'utilisation d'un moyen de transport comme un handicap physique, toute déficience ou handicap intellectuel, l'âge ET dont la situation demande une attention appropriée et l'adaptation à ses besoins particuliers du service mis à la disposition de tous les passagers.

### Refus d'embarquement ou de

### réservation ?

Il est interdit aux opérateurs de refuser une réservation aérienne à une personne en raison de sa mobilité réduite ou de son handicap. Il existe cependant des dérogations et des exceptions pour des raisons de sécurité qui sont établies par la loi, dans lesquelles le transporteur aérien peut demander l'accompagnement de la personne ou refuser l'embarquement de celle-ci. Par exemple pour respecter les exigences de sécurité établies par la législation internationale, communautaire ou nationale, pour répondre aux exigences des autorités qui ont délivré le certificat d'opérateur aérien ou si la taille de l'appareil rend l'embarquement de cette personne physiquement impossible.

### Dans quels cas ?

Pour respecter les exigences de sécurité établies par la législation internationale, communautaire ou nationale et répondre aux exigences des autorités qui ont délivré le certificat d'opérateur aérien. Si la taille de l'appareil rend l'embarquement de cette personne physiquement impossible.

### Attention

Dans les 5 jours ouvrables, le transporteur est obligé de communiquer ses motifs de refus par écrit à la personne qui bénéficie en retour d'un remboursement ou un réacheminement. Les transporteurs aériens ne peuvent, sauf doutes raisonnables, pas demander à la personne une preuve de sa mobilité réduite ou de son handicap. Mais un certificat médical peut être demandé en cas de maladie ou d'accident grave, après une opération ou encore quand une civière ou de l'oxygène est nécessaire.

### Assistance gratuite

Les PMR ont le droit à une as-

sistance gratuite que ce soit dans les aéroports ou à bord de l'avion et doivent signaler leurs besoins 48h avant l'heure du départ. Cette assistante ne peut faire l'objet d'aucune restriction injustifiée mais se doit d'être proportionnelle au(x) besoin(s) de la personne ainsi qu'aux conditions de vol. Si le personnel n'est pas prévenu, il se doit de faire le maximum pour donner l'assistance nécessaire à la personne dans le besoin. Sur les sites web des compagnies aériennes figurent les informations qui seront données par le transporteur à propos de l'accessibilité des toilettes lors du vol, la taille du siège, de l'allée...

Le personnel de cabine ne peut fournir aucune forme de services médicaux, d'assistance dans les toilettes ou d'aide pour se nourrir.

### Qui contacter en cas de problème ?

En cas de non-respect de ces droits établis par le règlement européen, adressez une réclamation auprès de l'aéroport ou de la compagnie aérienne en premier lieu. En l'absence de réponse, adressez-vous à l'organisme national chargé d'appliquer la réglementation afin que celui-ci analyse la plainte.

En Belgique, il s'agit de Denied Boarding Authority, Service public fédéral Mobilité et Transports

Direction générale transport aérien (DGTA), CCN - Local 2-32, Rue du Progrès, 80 boîte 5, 1030 Bruxelles. Ce service est joignable au 02/277.40.73 et par mail : passenger.rights@mobilit.fgov.be

Pour plus d'informations, votre agent handicontact à la Ville de Genappe, Justine Servais, joignable au 067/79.42.39 ou encore via mail à l'adresse justine.servais@genappe.be

## JE COURS POUR MA FORME : 3, 2, 1... PARTEZ !

Le mois de septembre marque le début d'une nouvelle année scolaire, on reprend le rythme, les horaires plus stricts... et si on s'aménageait du temps pour décompresser et favoriser notre santé par la même occasion ? Nous profitons de ce début d'année scolaire pour vous annoncer que la Ville de Genappe reprendra son programme « Je Cours Pour Ma Forme », le lundi 23 septembre 2019 à 18 h 50 à la plaine communale.

Nous proposons un programme adapté au rythme de chacun. L'objectif de cette activité est de répondre aux attentes de tous les citoyens, et d'apporter un éventail de propositions pour qu'ils trouvent le programme adéquat, permettant de courir à son rythme tout en se dépassant au fur et à mesure des séances, encadré par un coach.

Pour participer, et ce dès 12 ans, il suffit simplement de

vous inscrire en ligne via le lien <http://www.genappe.be/jcprm> ou encore le lundi 23 septembre 2019 de 18h à 18h50. Il ne vous restera qu'à vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, un gilet pour être visible en soirée et une lampe frontale ! Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

### Renseignements :

Prix : 35 euros pour une session de 12 semaines (comportant l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé). Inscription en ligne et confirmation dès réception du paiement sur le compte BE 90 0910 0014 5832 + communication : Nom+ Prénom+JCPMF Session Automne 2019.

Informations: Justine Servais (agent administratif) au 067/79.42.39.

## Gilson André SA

Toutes assurances – Toutes compagnies

Placements

Rue de Ways, 51 - 1470 Genappe  
Tél. : 067/79.46.46

E-mail: [assurances.gilson@portima.be](mailto:assurances.gilson@portima.be)

[www.assurancesgilson.be](http://www.assurancesgilson.be)

N° FSMA 14169 A





## ATELIER DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ FAIT PEAU NEUVE !

Depuis 15 ans, l'Atelier de Soutien à la Parentalité organisé par l'AMO Tempo s'appelle « L'Entre Deux ». Vous en avez sûrement déjà entendu parler ! Eh bien, aujourd'hui, il change de nom ! Désormais, il répondra au nouvel acronyme d'ASP (Atelier de Soutien à la Parentalité).

L'AMO Tempo se forme depuis de nombreuses années afin d'aider les familles et les enfants à conserver, recréer (quand cela est nécessaire), soutenir et optimiser les liens parents-enfants. C'est pourquoi, tous les jeudis matin (9h-12h), l'AMO Tempo ouvre ses portes aux parents désireux de s'arrêter, souffler, décompresser, rencontrer d'autres parents et enfants, jouer, poser des questions, recevoir une écoute et/ou des réponses sur la parentalité, échanger les us et astuces des autres parents et SURTOUT passer du temps avec son enfant en oubliant le stress du train-train quotidien.

Parce qu'il n'y a pas de dictionnaire qui apprend le métier de parent (tout le monde vous le dira), parce qu'on ne naît pas parent on le devient, parce que toutes les théories existent sans aucun mode

d'emploi fourni, parce qu'on peut se sentir seul(e) avec ses questions, parce que le quotidien mange parfois les bons moments à passer avec son enfant, parce que l'isolement social empêche de mettre un pied dehors, ... Il existe bien d'autres « parce que » qui expliquent la création de notre atelier. Si d'autres « parce que » vous trottent en tête et ce, dans votre rôle parental ou celui d'un membre de votre famille, ou d'une famille que vous suivez (si vous êtes un service d'aide), n'ayez craintes ! Venez pousser la porte de l'AMO Tempo.

L'ASP propose, entre autres, des activités ludiques et diversifiées telles que de l'éveil artistique et/ou musical.

Nous travaillons dans la convivialité, le respect, le partage et le secret professionnel. Tout ce qui se passe à l'ASP reste à l'ASP !

Destiné aux enfants de 0 à 6 ans et (au moins) un parent au prix de Prix 1€ ou 2€ par enfant, en fonction de l'activité. Tous les jeudis de 9h à 12h à l'Espace 2000 (local 12) – 1470 Genappe

L'AMO Tempo: 0473 99 03 99

## ÉCLAIRAGE PUBLIC 100 % LED D'ICI 2030

A partir de 2020, les communes de Wallonie procéderont au remplacement de leurs luminaires énergivores par la technologie LED.

Le parc d'éclairage public est constitué de technologies anciennes, énergivores et coûteuses.

Or le développement et la maturité de la technologie LED ouvre de belles perspectives d'économie.

Bien conscient de l'enjeu, le gouvernement wallon a modifié, fin 2017, l'Obligation de Service Public relative à l'éclairage public, ce qui ouvre la voie à une généralisation du LED, la technologie d'éclairage la plus performante.

A partir de 2020, ORES et RESA procéderont au remplacement des 585.000 luminaires public communaux sur une période de 10 ans. Les ampoules les plus énergivores (sodium basse pression) seront les premières à être remplacées, ensuite celles au sodium haute pression puis les lampes à décharge.

Le coût d'investissement du LED

est plus élevé mais permet des gains sur la consommation et sur la maintenance. L'investissement est pris en charge, grosso modo, pour 1/3 par le GRD et 2/3 par la commune (en fonds propres ou via un tiers-investissement).

Pour la ville de Genappe, le patrimoine d'éclairage public au 31/12/2018 est composé de 2784 luminaires pour une puissance totale installée de 249 kW. La répartition par type d'armatures s'établit comme suit :

- 19,25 % de Sodium BP (NaLP) – couleur orange
- 63,47 % de Sodium HP (NaHP) – couleur Jaune Paille
- 11,31 % d'iodure métallique (MHHP) – couleur Blanc froid à chaud
- 5,89 % de LED – couleur froid à chaud

En 2018, les consommations en EP\* se sont chiffrées à 1013,643 Mwh pour un coût annuel de 147.667 €.

En adhérant au plan E-lumin présenté par Ores, la ville va réduire ses consommations d'EP\* de +/- 60 % d'ici 2030.

Pour 2020, la ville compte remplacer 271 armatures pour un gain énergétique de 70196 kwh et une économie nette annuelle de 14033 €. Le budget global pour la réalisation du projet est de 139.695,17 € tvac. L'intervention OSP est de 40.988,75 € tvac. Le montant net à investir par la ville est de 98.706,42 € tvac.

Chaque année et ce jusqu'en 2030, Ores proposera un plan de rénovation pour un dixième du parc d'éclairage public existant.

Au final, après 10 ans, la moitié de l'investissement consenti par la ville pour la rénovation de son parc EP\* sera couverte par les économies d'énergie. Le ROI\* du projet est estimé à +/- 16 ans et évitera le rejet annuel de 183 tonnes/CO2 dans l'atmosphère.

\*EP: Eclairage public

\*ROI: Règlement d'ordre intérieur



## PLAIDOYER POUR LE CASTOR, CET ARCHITECTE DE LA NATURE

Le castor d'Europe se trouve dans le bassin hydrographique de la Dyle, et donc à Genappe, mais le connaissons nous bien pour autant ? Il est une de ces espèces emblématiques du monde sauvage qui interpelle sur l'état de la nature et nous devons considérer le castor depuis temps préhistoriques pour comprendre tout l'intérêt des interrogations qu'il soulève.

### La préhistoire

La dernière glaciation (Würm), il y a 18.000 ans, a fait que le niveau de la mer était 120m plus bas, que le sol de la moitié de l'Europe occidentale, gelée en permanence ! Cro Magnon (nous !) pouvait se rendre à pied sec, depuis le golfe de Gascogne jusqu'en Irlande. La flore et la faune (dont homo sapiens) des climats tempérés s'étaient réfugiées dans le Sud de la France, les péninsules ibériques et italiennes ainsi que d'autres zones protégées.

Imaginez le réchauffement climatique, la montée rapide du niveau des mers, le recul de la banquise, la fonte des glaciers, le boisement progressif des steppes et le reflux vers le nord des grands ruminants. Les chasseurs-cueilleurs du paléolithique (nous !) ont dû s'adapter pour continuer à chasser non plus dans des espaces ouverts, mais dans des

forêts fermées. Fermées ? Du moins pas tout à fait, les castors n'arrêtaient pas d'aménager des nouveaux lits pour assurer leur subsistance ils d'adoucir les chocs hydrologiques en créant des multitudes de bassins d'orages !

### Une dynamique

Le castor est ainsi génétiquement « programmé », il n'arrête jamais de noyer les forêts alluviales par ses barrages permettant l'accès à sa nourriture favorite (lignes tendres et herbacées) sans jamais s'éloigner de l'eau. Conséquence, l'ouverture des paysages qui, sitôt les barrages abandonnés, deviennent vite des grandes clairières couvertes de végétations basses profitent aux gros ruminants, et à tous ceux qui les chassent, dont nous ! Les sols qui avaient été inondés, devenus riches en alluvions, ont été les premiers cultivés au néolithique.

### L'actualité

Certes l'humanité a bien changé. En à peine plus d'un siècle et demi, notre gestion artificielle catastrophique des cours d'eau et actuellement des sols, l'exploitation de toutes les ressources, le pompage excessif des aquifères, fait que les écosystèmes qui nous supportent se dégradent dangereusement, et que la biodiversité s'éteint à toute vitesse, alors que la popu-

lation d'homo sapiens explose. Comment allons-nous gérer ces graves défis et maintenir nos sociétés si nous n'avons pas conscience de notre totale dépendance à la nature, Sommes-nous désormais le seul moteur de notre évolution ?

Le castor, animal emblématique par excellence, nous rappelle les fondements de la nature. Exclu de ses territoires naturels et pourchassé, il était près de l'extinction si volontairement, des scientifiques ne l'avaient pas réintroduit dans nos contrées. Il est devenu un enjeu majeur pour plus de naturalité et donc de (ré)ensauvagement de la nature (rewilding).

Le placide castor, le plus gros rongeur de la faune européenne, protégé par la loi, est un « architecte » constant dans sa dynamique et puissant dans son œuvre. Il est apparu dans l'évolution des espèces, bien avant l'humanité, et nous n'avons quasi jamais arrêté de cohabiter avec lui. Pour savoir plus, venez écouter la conférence de Frédéric Raes du Groupe de Travail Castors, de Natagora, le 20 septembre 2019 à 19h30 à l'Espace 2000, Cette activité est proposée par la Ville de Genappe dans le cadre de la Fête de l'environnement.

Alors, à bientôt ?

## Les Jardins de Quentin



### Aménagement & entretien de jardins

Création et tonte de pelouses  
Tailles de haies et arbustives  
Travaux de plantations  
Dallage et pavage (terrasses, chemins d'accès, ...)  
Pose de clôtures et abris de jardin  
Réalizations en bois (terrasses, ...)  
Abattage et élagage

Quentin Vanbellinghen

0494/98.06.18 - info@lesjardinsdequentin.be  
www.lesjardinsdequentin.be

## STOCK AMERICAIN



### Van Ryckel Harry – Baisy-Thy

AIR SOFT – Répliques WW2  
Carabines à plomb  
Vêtements et chaussures tous métiers

108, rue Dernier Patard  
1470 BAISSY-THY  
+32 (0)67.56.18.34

Arrêt Bus ligne 365 Bruxelles-Charleroi  
devant le magasin

www.stockamericain-harry.com  
stock.americain.harry@gmail.com



**« PLACE AUX ENFANTS SE BOUGE POUR LE CLIMAT »**

www.placeauxenfants.be

**PLACE AUX enfants**

19 octobre 2019

Une opération proposée par les Provinces wallonnes et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale et sous la coordination de l'Association des Provinces wallonnes

Logos: Province de Liège, Province de Luxembourg, Province de Namur, Francophones Bruxelles, APW, Fédération, OUF, TEC, Vivre Ici.be

**Le 19 octobre 2019, l'univers des adultes s'ouvre aux enfants de 8 à 12 ans !**

Cette activité ludique et pédagogique propose aux enfants petits et grands de découvrir de nombreuses activités culturelles et professionnelles. Le temps d'une journée, ils s'essayeront à différents métiers grâce à une multitude de parcours proposés.

**Comment participer à cette aventure ?**

Dès le mois de septembre, les formulaires d'inscription et les parcours seront distribués dans

toutes les écoles primaires de Genappe. Ils seront également disponibles à l'Administration et à la Bibliothèque communale. Les inscriptions seront clôturées le 4 octobre, date limite !

**Les adultes peuvent aussi participer aux activités !**

En effet, nous recherchons des « Passe-murailles ». C'est-à-dire des adultes qui accompagneront et encadreront les enfants pendant la journée. Ce jour-là, ils seront leurs guides lors des trajets et des contacts avec leurs hôtes. Ils les aideront à poser des questions, stimuleront leur intérêt et

leur attention. Ils partageront leurs découvertes.

Nous lançons donc un appel aux curieux, aux amis des enfants et aux personnes de bonne volonté pour soutenir cette belle aventure au cœur de nos villages en s'inscrivant comme « Passe-muraille » !

**Renseignements :**

Service des Affaires Générales, Claire Trassaert : 067/79.42.43  
« Place aux enfants » est un événement organisé par la Ville de, avec le soutien de la Province du Brabant wallon et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

**AGENDA**

**EXPO À L'ÉGLISE DE BOUSVAL**

**7 ET 8 SEPTEMBRE**  
De 14h à 18h  
Voir article page 7

**CONFÉRENCE : COHABITER AVEC LE CASTOR EN BRABANT WALLON**

**20 SEPTEMBRE**  
20h  
Le conférencier et les animateurs de Natagora se tiendront à votre disposition après la conférence - Possibilité de devenir membre de Natagora sur place  
Accès gratuit - Salle du conseil - Espace 2000 à Genappe.  
Plus de renseignements : samydidier@hotmail.com

**27ÈME CORRIDA DE BOUSVAL**

**21 SEPTEMBRE**  
De 18h à 22h.  
Jogging nocturne accessible à tous. Départ Place de la Gare à Bousval. Course des enfants, d'une longueur de 1,8 km et dont le départ est prévu à 19 heures, et course des adultes, d'une longueur de 10,4 km (quatre tours de 2,6 km). Départ à 20 heures.  
Infos : M. P. Cornut  
0475/95.05.66  
patrice.cornut.be@gmail.com

**NOCE D'OR DE LA LORNETTE**

**21 SEPTEMBRE À 20H**  
**22 SEPTEMBRE À 15H30**  
Voir article page 6

**RÉSERVE NATURELLE**

**22 SEPTEMBRE**  
Visite guidée à 9h  
Voir article page 7

**LA FÊTE DES POSSIBLES**

**29 SEPTEMBRE**  
Au 38 - Carrefour culturel, au 38 rue de Bruxelles  
Voir article page 5

**CONFÉRENCE**

**3 OCTOBRE**  
De 19 à 20H  
Les perturbateurs endocriniens sont des molécules toxiques modifiant la lecture de notre ADN. On les retrouve dans la nourriture, les cosmétiques et l'air. Il existe un temps de latence parfois grand entre l'exposition (période fœtale) et l'effet sur la santé de plusieurs successions de générations. Proposée par l'asbl Soins et santé de Genappe et le Docteur Pauluis, spécialisé en médecine environnementale Espace 2000 Genappe  
Accès gratuit

**FÊTE DE LA SAINT HUBERT**

**5 ET 6 OCTOBRE**  
À la Place d'Hattain à Baisy-Thy  
Voir article page 6

**250 ANS DE L'ÉGLISE SAINT MARTIN ET JACQUES**

**12 OCTOBRE**  
De 15 h - 17h50 : visite documentée, à 18 h messe solennelle, suivie d'un vin d'honneur.  
Voir article page 8

**RÉSERVE NATURELLE**

**13 OCTOBRE**  
Gestion du site à 9h30-12h30  
Voir article page 7

**DON DE SANG CROIX ROUGE**

**18 SEPTEMBRE**  
**11 DÉCEMBRE**  
De 17h à 19h30  
À l'école communal Avenue des Combattants, 49 Bousval (Genappe)

**25 SEPTEMBRE**  
**18 DÉCEMBRE**

De 16h à 19h  
Salle communale Chaussée de Nivelles, 99 Vieux-Genappe  
Voir article page 8



© Tristan SCARNIÈRE